

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES 2016

Faits et chiffres

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES 2016

Faits et chiffres

Édition anglaise

Facts and figures 2016

Toute demande de reproduction ou de traduction de tout ou d'une partie de ce document doit être adressée à la Direction de la communication (F-67075 Strasbourg ou publishing@coe.int).
Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée à la Division de la mobilisation des ressources et des relations avec les donateurs.

Couverture et mise en page :
Service de la production des documents et des publications (SPDP), Conseil de l'Europe

© Conseil de l'Europe, octobre 2017
Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe

Table des matières

INTRODUCTION	5
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES – TENDANCES ET ÉVOLUTIONS	6
SOURCES DU FINANCEMENT EXTRABUDGÉTAIRE EN 2016	7
DISTRIBUTION DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES EN 2016	12
COOPÉRATION BILATÉRALE OU SPÉCIFIQUE À UN PAYS DONNÉ	13
COOPÉRATION THÉMATIQUE ET MULTILATÉRALE	20
PROGRAMMATION STRATÉGIQUE ET RELATIONS AVEC LES DONATEURS	22
PARTENARIATS STRATÉGIQUES	22
GESTION DES RESSOURCES BASÉE SUR LES RÉSULTATS	23
GESTION ET REPORTING EFFICIENTS ET RATIONNELS DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES	23
SYSTÈMES DE MONITORING ET DE CONTRÔLE	23
LE CONSEIL DE L'EUROPE ET L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT	23
CONCLUSION	25
ANNEXE 1	27
ANNEXE 2	53

Introduction

Le Conseil de l'Europe est passé en 2012 à un Programme et Budget bisannuel, proposé par le Secrétaire Général et approuvé par le Comité des Ministres. Le Programme et Budget distingue les activités normatives, de suivi et de coopération en trois piliers : Droits de l'homme, État de droit et Démocratie. Il établit des priorités et objectifs fixés et présente les ressources nécessaires pour les atteindre. Il explique l'allocation des crédits du Budget ordinaire et ses besoins en ressources extrabudgétaires.

■ Le Budget ordinaire finance généralement le fonctionnement des organes statutaires et autres instances de l'Organisation, les activités de suivi et normatives intergouvernementales et l'infrastructure administrative.

■ Les ressources extrabudgétaires sont la principale source de financement des programmes de coopération de l'Organisation. Alors que la coopération prend une place de plus en plus prioritaire, ce qui constitue l'élément clé de la réforme lancée par le Secrétaire Général, les ressources extrabudgétaires sont devenues cruciales pour l'ensemble des travaux de l'Organisation. Elles couvrent les contributions volontaires versées par des États membres, l'Union européenne (UE) et d'autres sources, notamment des États observateurs, des États non-membres, des sources non gouvernementales ou non souveraines.

■ L'appel à contributions volontaires, de même que l'acceptation de ces contributions, est en lien avec les priorités de coopération du Conseil de l'Europe approuvées par le Comité des Ministres dans le cadre du Programme et Budget de l'Organisation et de plan d'action spécifiques afin de s'assurer que les activités et les dépenses sont également en ligne avec les priorités fixées. Les contributions peuvent être non affectées, affectées à des plans d'action ou affectées à un projet individuel.

■ Les contributions volontaires affectées ou non sont acceptées pour des projets adoptés par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, dans le cadre du Programme et Budget, afin que les activités et leurs dépenses se concentrent sur les priorités fixées.

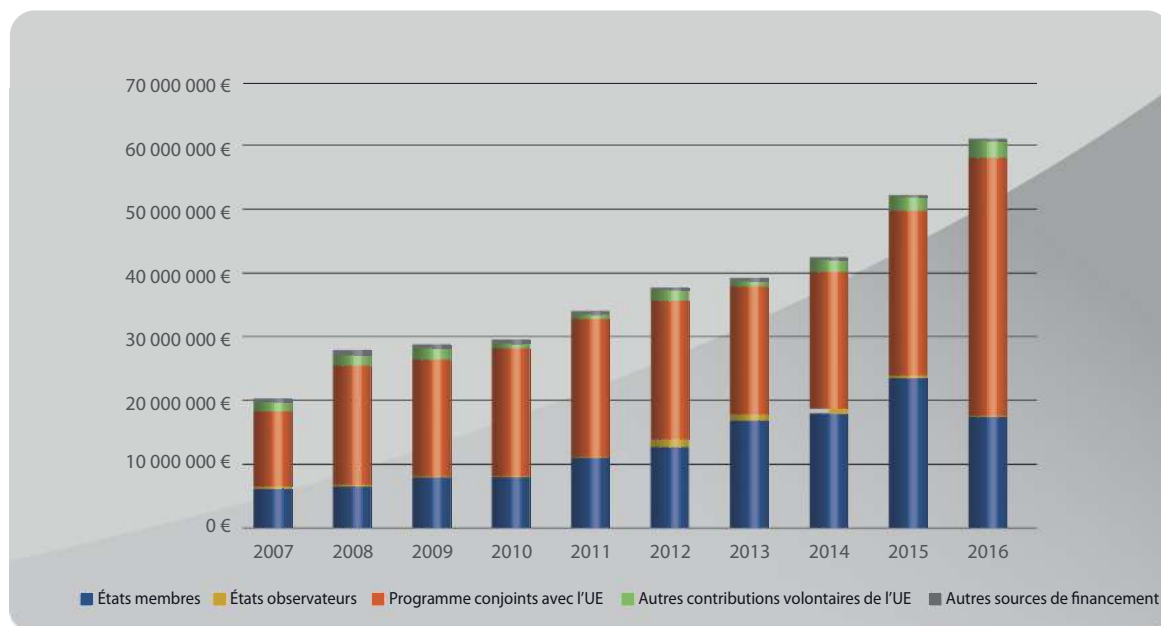
■ On trouvera dans la présente publication des données et des statistiques sur les ressources extrabudgétaires du Conseil de l'Europe en 2016¹.

1. Sur la base des montants réellement versés sur le compte bancaire de l'Organisation entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016.

Contributions volontaires – tendances et évolutions

■ L'histogramme ci-dessous illustre l'évolution des ressources extrabudgétaires du Conseil de l'Europe de 2007 à 2016.

Figure 1 – Recettes extrabudgétaires du Conseil de l'Europe 2007-2016



■ Sur les cinq dernières années,

- ▶ les recettes extrabudgétaires ont augmenté de 62%, passant de 37 743 293 € en 2012 à 61 255 969 € en 2016;
- ▶ les contributions volontaires versées par les États membres ont augmenté de 37%, passant de 12 735 261 € à 17 422 164 €;
- ▶ les financements de l'Union européenne² (UE) ont augmenté de 87%, atteignant 40 508 479 € en 2016;
- ▶ le total des contributions d'États observateurs s'est établi en moyenne à 772 777 € par an, avec un pic à 1 253 290 € en 2012, suivi d'une diminution pour s'établir à 264 160 € en 2016;
- ▶ au total, 233 041 639 € ont été reçus au titre des contributions extrabudgétaires.

■ En 2016,

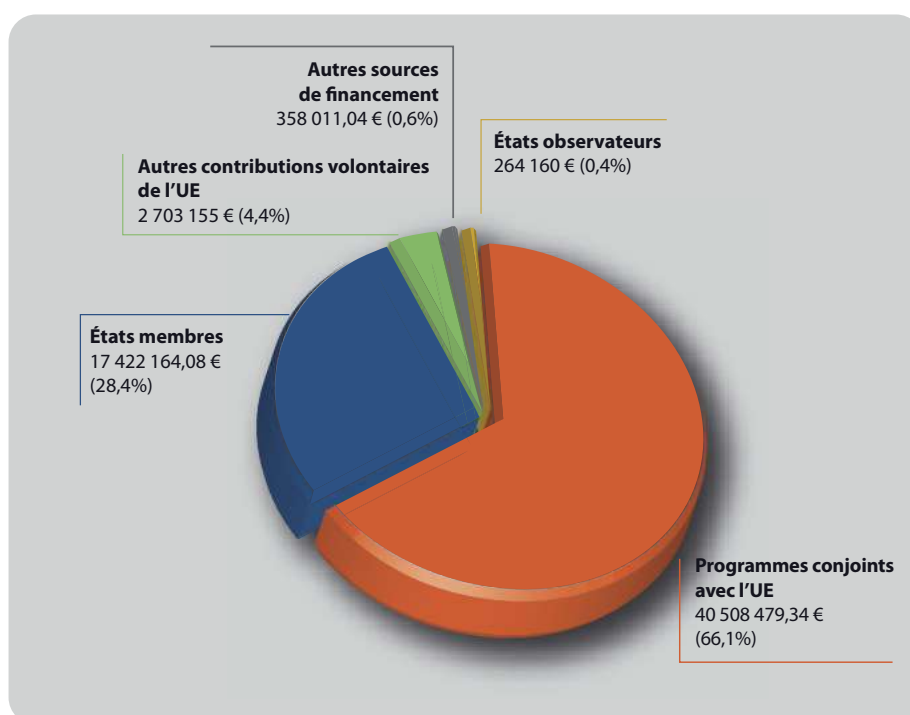
- ▶ les recettes extrabudgétaires ont atteint leur niveau le plus élevé, avec un total de 61 255 969 €, soit une augmentation de 17% par rapport à 2015;
- ▶ les contributions volontaires d'États membres ont représenté 28% du total des recettes extrabudgétaires, soit une diminution de 26% par rapport à 2015;
- ▶ 38 des 47 États membres ont fait des contributions volontaires (36 en 2015);
- ▶ les financements dans le cadre des Programmes conjoints entre le Conseil de l'Europe et l'UE ont augmenté de 57% par rapport à 2015 et représenté 66% du total des recettes extrabudgétaires;
- ▶ l'UE a également versé un certain nombre de contributions volontaires en-dehors du cadre des Programmes conjoints, pour un montant de 2 703 155 €.

2. Financements de l'UE dans le cadre des Programmes conjoints.

Sources du financement extrabudgétaire en 2016

■ Le volume global de recettes extrabudgétaires (61 255 969 €) couvre les contributions volontaires d'États membres, de l'UE et d'autres sources, notamment des États observateurs, des États non-membres et des acteurs non-étatiques. En relatif, la part du financement du Programme et Budget assurée par les recettes extrabudgétaires par rapport à celle assurée par le Budget ordinaire (au total 259 915 400 €), a augmenté, passant de 21,3% en 2015 à 23,6% en 2016.

Figure 2 – Ressources extrabudgétaires en 2016



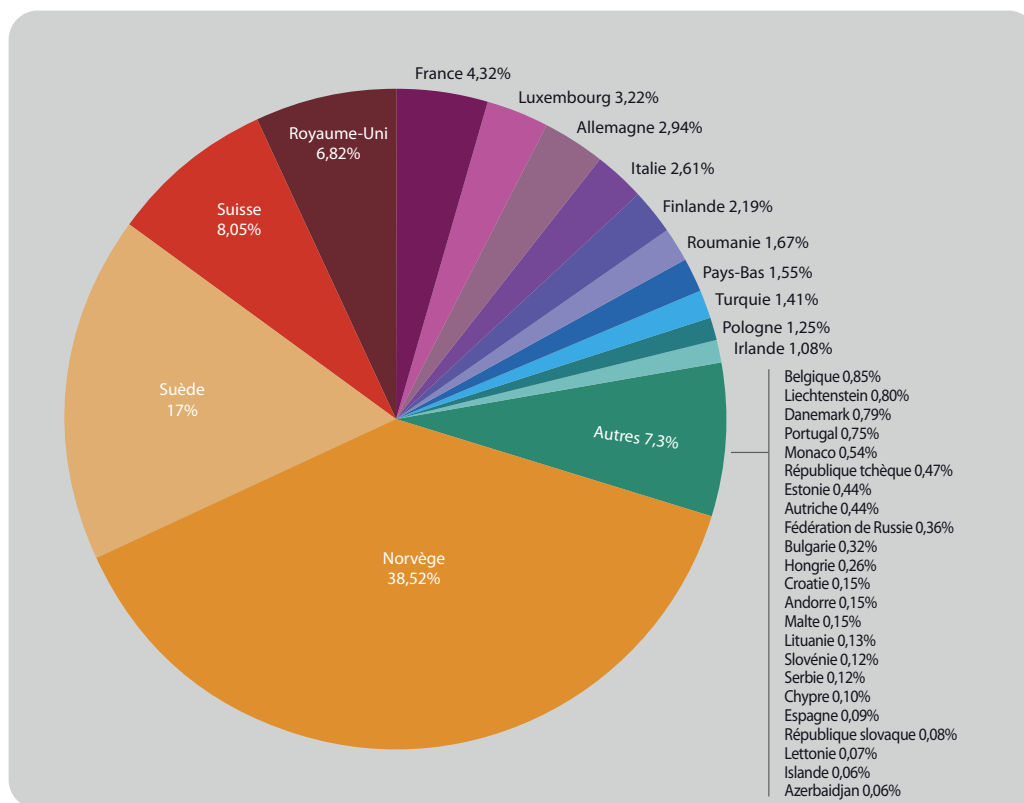
Recettes provenant des États membres

■ En 2016, 38 des 47 États membres ont versé des contributions bilatérales au Conseil de l'Europe (36 en 2015) pour un montant total de 15 279 160 €³.

■ La Norvège a été le plus gros donateurs bilatéral avec une part de 39% du volume total des contributions des États membres, suivie par la Suède dont les contributions ont représenté 17% du volume total des contributions des États membres, par la Suisse (8% du total) et le Royaume-Uni (7% du total).

3. Les informations sur chaque donateur ne couvrent pas leurs contributions au HRTF et les subventions EEE, qui sont présentées de manière distincte.

Figure 3 – Contributions volontaires bilatérales versées par les États membres en 2016



■ Un montant total de 283 103 € a été reçu de la Bulgarie et de la Roumanie, dans le cadre d'accords sur des projets au titre des Mécanismes de subventions de l'Espace économique européen (EEE) et de la Norvège.

■ Outre leurs contributions bilatérales individuelles, des États membres ont contribué au Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme (*Human Rights Trust Fund – HRTF*)⁴ qui a décaissé 1 924 454 € en faveur du Conseil de l'Europe en 2016. Le mécanisme de subvention de l'EEE⁵ a fourni une contribution directe de 218 550 € dans le cadre de son accord de coopération stratégique avec le Conseil de l'Europe.

■ Globalement, le volume total des recettes provenant des États membres s'est établi à 17 422 164 €, ce qui représente 28% des recettes extrabudgétaires en 2016, y compris les contributions réalisées par le biais du HRTF et dans le cadre du mécanisme de subvention de l'EEE.

■ On trouvera dans les annexes à ce document de plus amples détails sur les contributions individuelles des États membres en 2016.

Personnel mis à disposition par des États membres

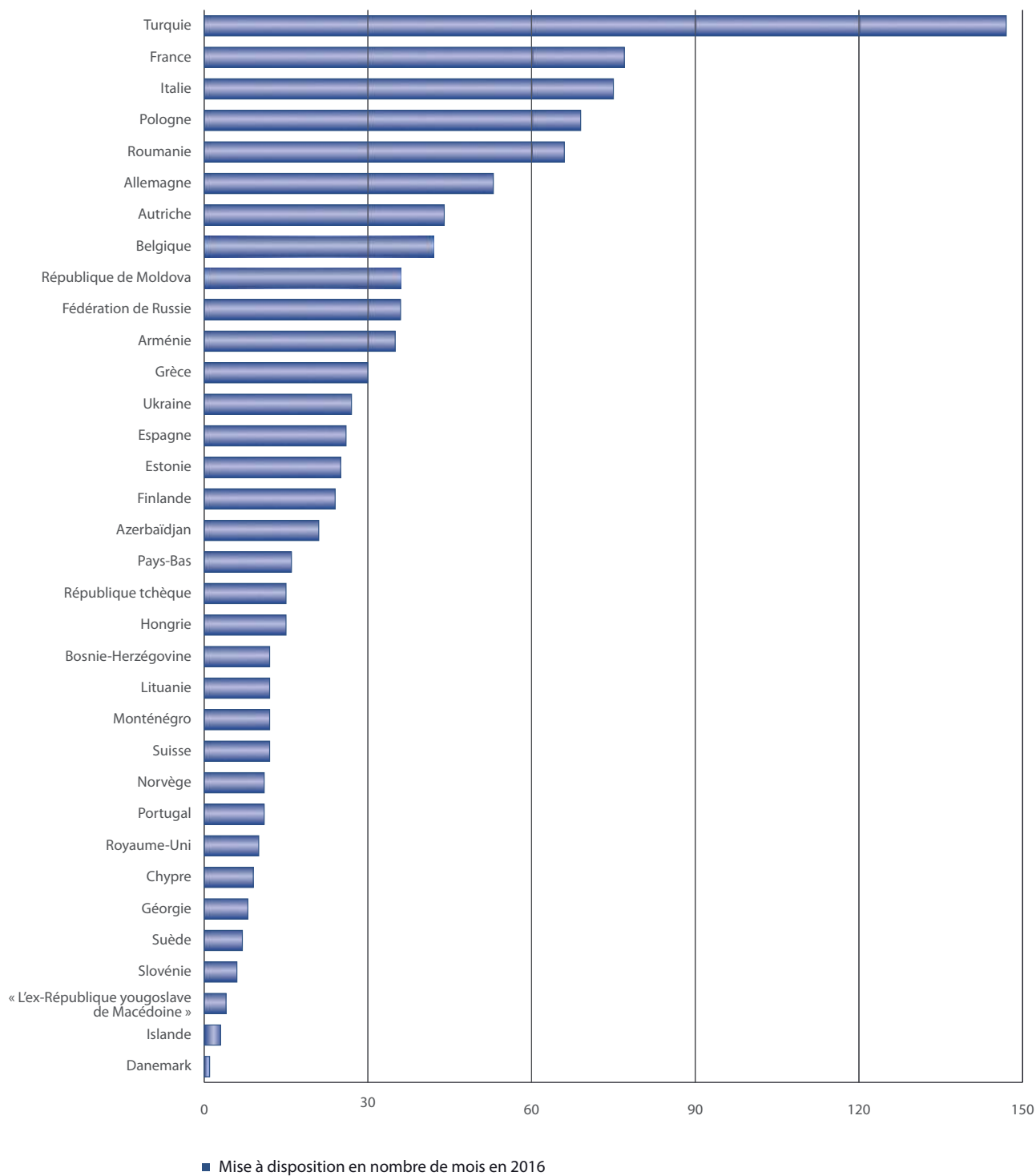
■ Les États membres soutiennent aussi les travaux du Conseil de l'Europe en mettant à disposition de l'Organisation des fonctionnaires nationaux. Ces mises à disposition ne sont pas incluses dans la définition des contributions volontaires, mais n'en restent pas moins considérées comme un complément aux contributions financières, ce qui explique que ce document contienne des informations à ce sujet.

■ En 2016, 34 des 47 États membres ont mis des fonctionnaires nationaux à disposition de l'Organisation, contre 31 en 2015. La figure 4 illustre les mises à disposition en équivalent mois en 2016. Le total des mois de mises à disposition équivaut à une mise à disposition de 83 fonctionnaires nationaux en équivalent temps plein au Conseil de l'Europe en 2016.

4. Le HRTF réunit 6 contributeurs: la Finlande, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Norvège, la Suisse et le Royaume-Uni.

5. Le mécanisme de subvention de l'EEE réunit 3 contributeurs: l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

Figure 4 – Mises à disposition par des États membres auprès du Conseil de l'Europe en 2016 (en mois)

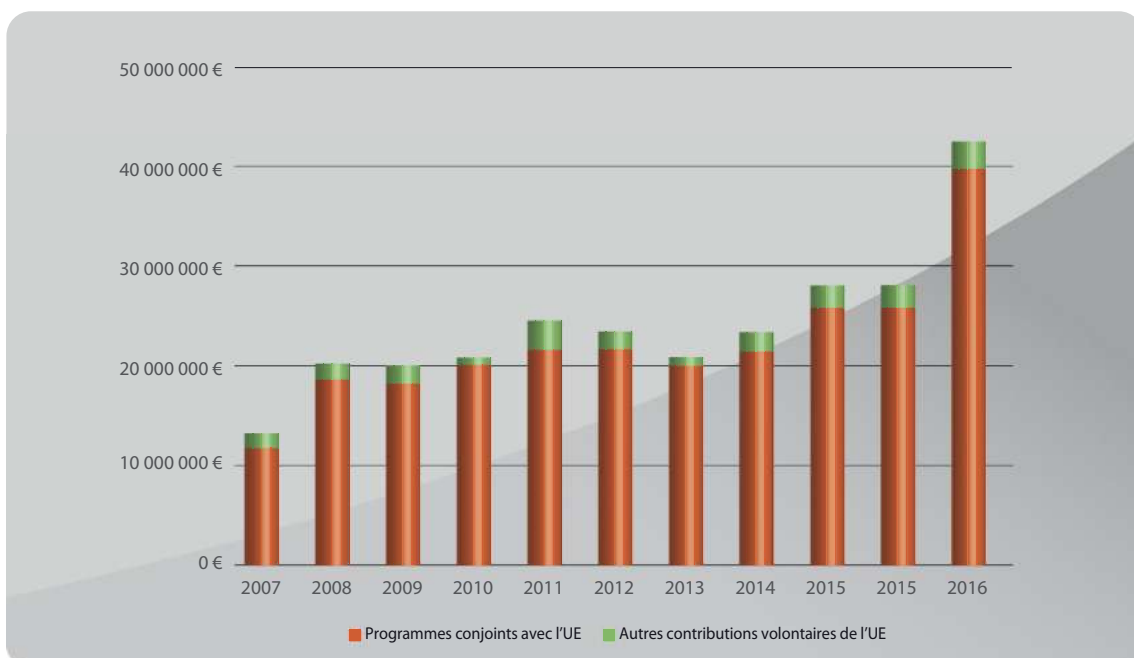


Recettes provenant de l'Union européenne

Avec une part de 70% du volume global des recettes extrabudgétaires, l'UE est restée en 2016 le plus gros contributeur aux activités de coopération du Conseil de l'Europe. Les recettes provenant de l'UE au titre des Programmes conjoints avec le Conseil de l'Europe ont représenté au total 40 508 479 €. D'autres contributions volontaires de l'UE, hors du cadre des Programmes conjoints, se sont élevées à 2 703 155 €.

Le Conseil de l'Europe a développé un partenariat stratégique avec l'UE. En 2014, le Conseil de l'Europe et la Commission européenne ont signé une Déclaration d'intention en vue de renforcer la coopération. Elle a été suivie par un accord sur un Cadre de coopération programmatique (Programmatic Cooperation Framework – PCF1) pour les Pays du Partenariat oriental (2015-17) d'une valeur de 33,8 millions d'euros, du Programme conjoint du Conseil de l'Europe et de l'UE «Vers une gouvernance démocratique renforcée dans le sud de la Méditerranée (2015-17)» d'un montant de 7,4 millions d'euros et plus récemment d'une Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Turquie (2016-19) d'un montant de 25 millions d'euros.

Figure 5 - Recettes provenant de l'UE sur la période 2007-2016



Recettes provenant d'États observateurs et financements d'autres sources⁷

Des États observateurs⁸ ont versé au total 264 160 € de contributions volontaires au Conseil de l'Europe, soit 0,4% du total des recettes extrabudgétaires. D'autres pays partenaires et acteurs non-étatiques⁹ ont apporté 358 011 €, soit 0,6% du total.

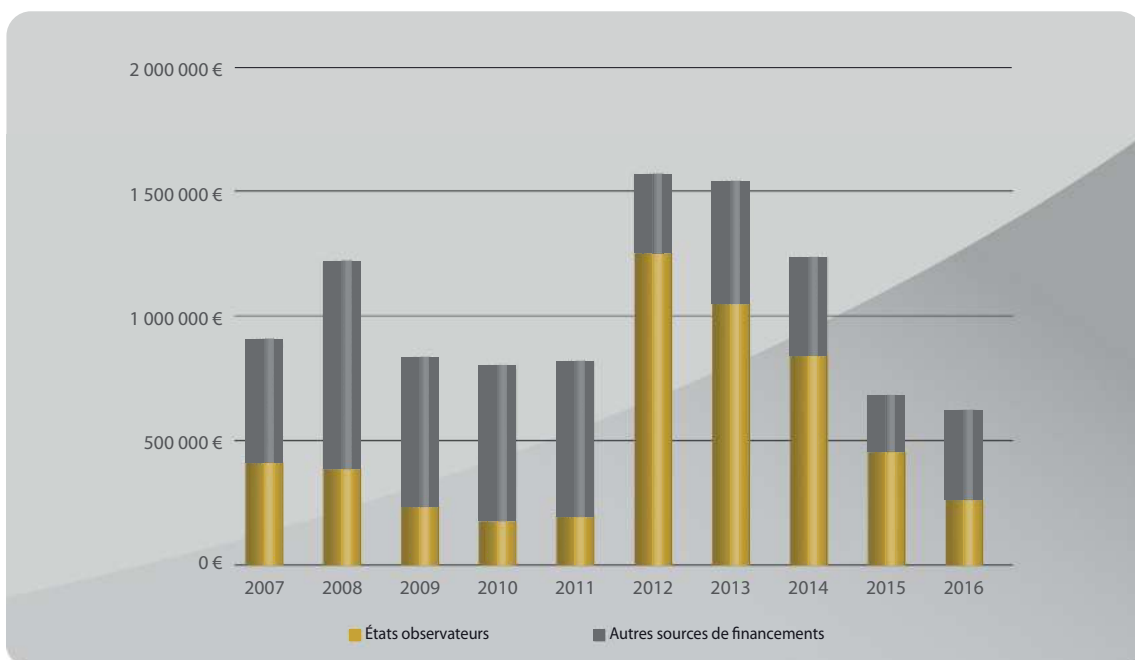
6. Le 31 mars 2017, le comité directeur du Programme a décidé de changer le nom de la facilité, devenue le «Partenariat pour la bonne gouvernance».

7. Organisations non-gouvernementales ou non-souveraines.

8. États-Unis d'Amérique et Japon.

9. La Fondation A.G. Leventis, le Réseau pour le développement Aga Khan, la Fondation Charta 77, la Coopérative internationale de recherche en matière de communication, la Fondation culturelle européenne, Gibraltar, l'Association internationale des anciens agents du Conseil de l'Europe, l'Île de Man, Israël, la Fondation du Japon, l'Organisation internationale de la Francophonie, les États de Guernesey, les États de Jersey, l'Organisation des Nations Unies, l'Université de Nottingham et la Bibliothèque Vaclav Havel.

Figure 6 – Recettes provenant d'États observateurs et financements d'autres sources sur la période 2007-2016



■ On trouvera en annexes de plus amples détails sur les contributions volontaires reçues par donateur.

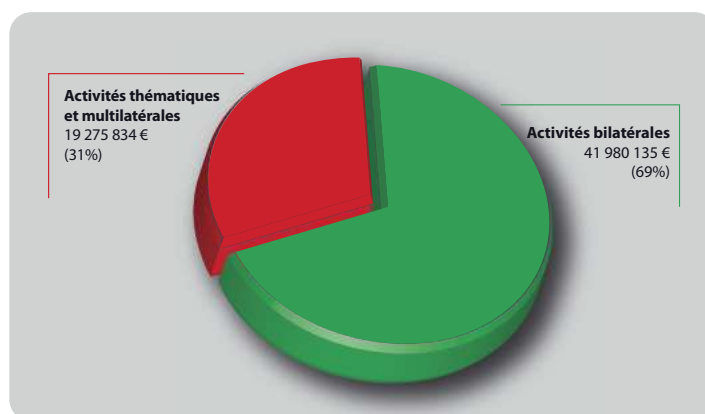
Distribution des ressources extrabudgétaires en 2016

Les ressources extrabudgétaires soutiennent des projets approuvés dans le cadre du Programme et Budget du Conseil de l'Europe et financent de plus en plus des activités de coopération basées sur des plans d'action stratégiques et des documents de coopération adoptés avec les pays bénéficiaires et approuvés par le Comité des Ministres.

Le montant total de 61 255 696 € reçu en contributions volontaires a été affecté comme suit :

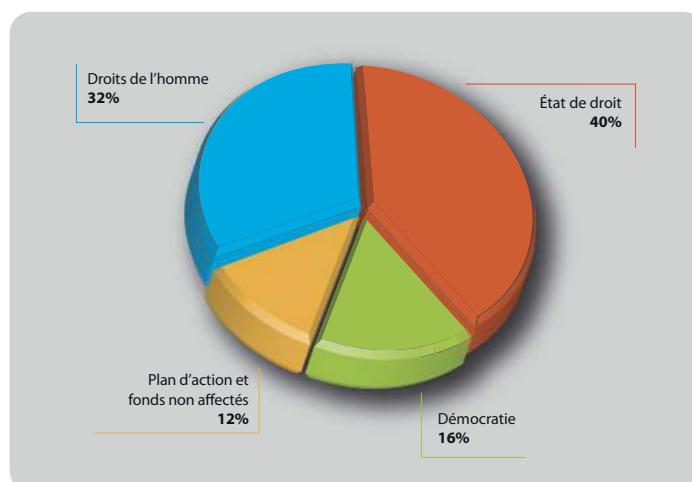
- ▶ 69% à des **activités bilatérales**¹⁰,
- ▶ 31% au soutien **d'activités thématiques et multilatérales**¹¹.

Figure 7 – Distribution des ressources extrabudgétaires en 2016



En 2016, 40% (24 636 013 €) des recettes ont été affectés à des activités dans le domaine de l'État de droit, 32% (19 247 149 €) à des activités relatives aux droits de l'homme et 16% (9 944 856 €) à des activités de soutien à la démocratie. 12% (7 427 952 €) ont fait l'objet d'une affectation large, en soutien à des plans d'action spécifiques par pays et thématiques ou en soutien à des actions liées à des documents de coopération.

Figure 8 – Ventilation des contributions volontaires en fonction des trois piliers d'activité de l'Organisation : Droits de l'homme, État de droit et Démocratie



10. Dans l'ensemble du présent document, on entend par activités bilatérales des activités spécifiques à un pays.

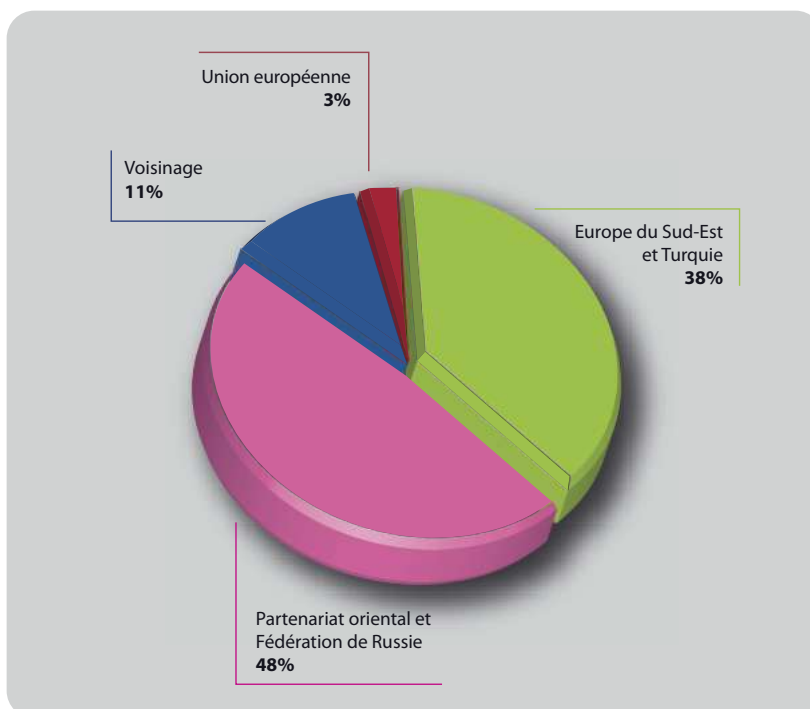
11. Dans l'ensemble du présent document, on entend par activités multilatérales des activités bénéficiant à plusieurs pays et/ou tous les États membres.

COOPÉRATION BILATÉRALE OU SPÉCIFIQUE À UN PAYS DONNÉ

■ En 2016, 41 980 135 € au total ont été alloués à des activités bilatérales ou spécifiques à un pays donné :

- ▶ 48% ont été affectés en faveur de pays d'Europe orientale¹² (63% en 2015) ;
- ▶ 38% sont allés à des projets dans des pays d'Europe du Sud-Est¹³ et en Turquie (24% en 2015) ;
- ▶ 11% ont soutenu des projets dans les pays du voisinage (10% en 2015) ;
- ▶ 3% sont allés à des projets dans les États membres de l'UE (3% en 2015).

Figure 9 – Ventilation géographique des contributions volontaires en faveur d'activités bilatérales ou spécifiques à un pays donné



Europe orientale (Pays du Partenariat oriental et Fédération de Russie) – 20 346 193 €

■ 19 États membres du Conseil de l'Europe ont apporté des contributions volontaires bilatérales à cette région pour un montant total de 9 742 855 € (48% du total). Les 10 590 698 € (52%) restants ont été reçus de l'UE et 12 639 € (0,06%) de l'Université de Nottingham.

■ La Norvège a été le principal donateur bilatéral en faveur de la région avec 20% du financement total, suivie par la Suède (10%), le Royaume-Uni (5%) et la Suisse (4%). Des contributions de 15 autres États membres¹⁴ ont représenté 9% du total, dont 4% obtenus par le biais du HRTF.

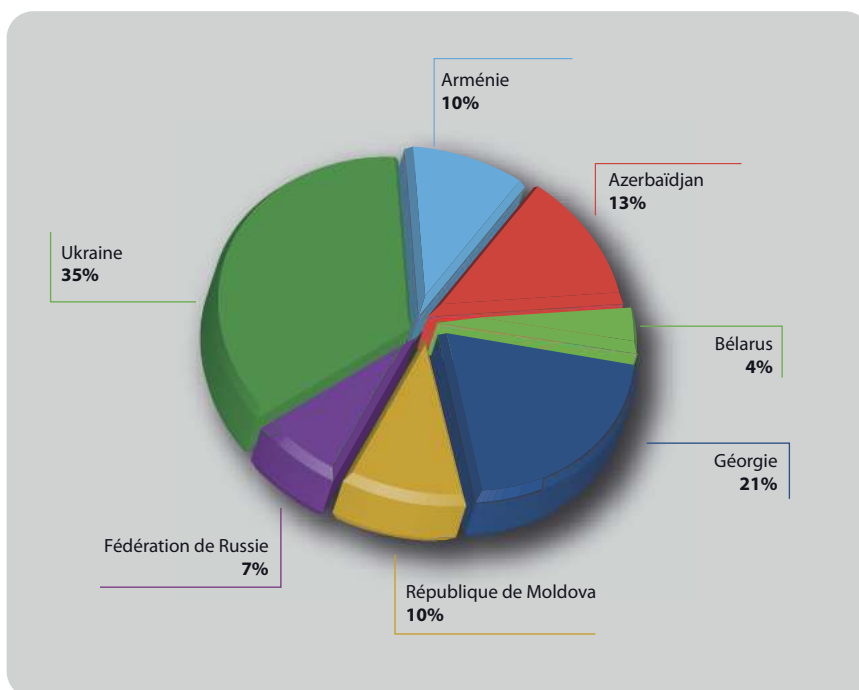
12. Pays du Partenariat oriental (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, République de Moldova, Ukraine et Bélarus) et Fédération de Russie.

13. Albanie, Bosnie-Herzégovine, « l'ex-République yougoslave de Macédoine », Monténégro, Serbie, et Kosovo*.

14. Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Estonie, Finlande, Hongrie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne et République tchèque.

* Toute référence au Kosovo, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, dans ce texte doit être comprise en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies et sans préjudice du statut du Kosovo.

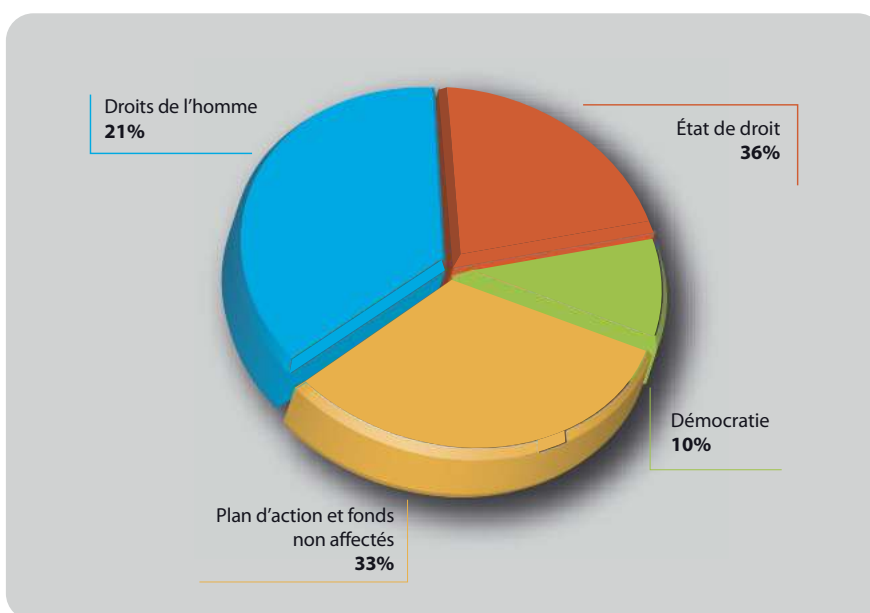
Figure 10 – Ventilation des ressources extrabudgétaires en Europe orientale



■ L'Ukraine est le pays de la région qui a reçu le plus, avec 7 148 907 €, soit 35% des allocations à la région, et 12% du total des ressources extrabudgétaires reçues par le Conseil de l'Europe.

■ Le deuxième plus gros bénéficiaire dans la région a été la Géorgie qui a reçu 21% du total, suivie de l'Azerbaïdjan (13%), de l'Arménie (10%), de la République de Moldova (10%) et de la Fédération de Russie (7%). Le Bélarus a bénéficié de 4% des contributions volontaires versées à la région.

Figure 11 – Répartition thématique des recettes extrabudgétaires en Europe orientale



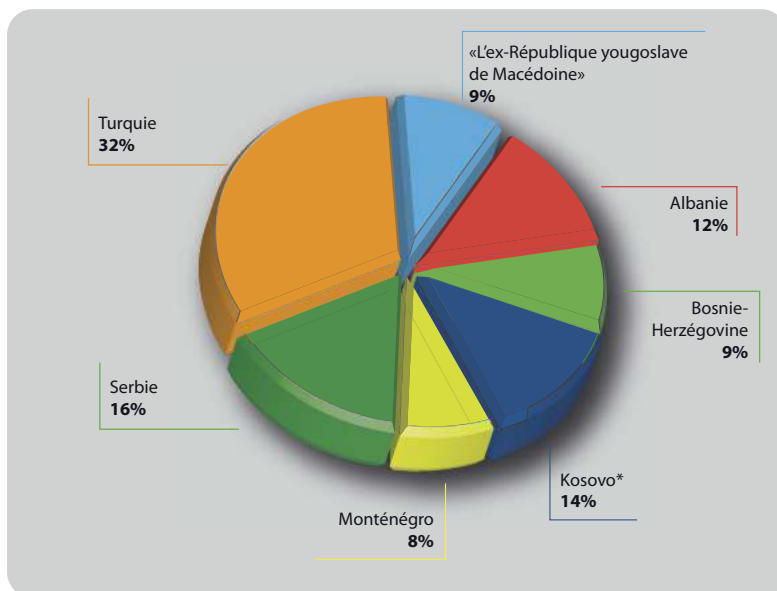
Exemples de réalisations en 2015-2016

- ▶ Le Conseil de l'Europe soutient les initiatives de l'Ukraine pour la mise en œuvre des réformes nécessaires grâce à un Plan d'action 2015-2017. Les autorités ukrainiennes ont adopté des modifications de la Constitution concernant l'appareil judiciaire, ainsi que la Loi sur la justice et le statut des juges et la Loi sur le Conseil supérieur de la magistrature. Les activités de coopération ont également pris la forme de conseils et d'expertise juridiques concernant la consolidation et la décentralisation territoriales ainsi que les pouvoirs locaux durables. L'assistance du Conseil de l'Europe a permis l'adoption d'importantes initiatives juridiques dans le droit fil de la Charte européenne de l'autonomie locale et d'autres normes européennes, et les dispositions non conformes à ces normes ont été abrogées par le Parlement. Des progrès ont été marqués dans les réformes sectorielles pertinentes, à savoir le nouveau modèle de financement des soins de santé approuvé par le Gouvernement en novembre 2016 et le Plan d'action pour la réforme de l'éducation avalisé par le ministère de l'Éducation. En outre, le Conseil de l'Europe a soutenu en permanence des communautés de communes récemment constituées. Diverses initiatives visant à consolider leur capacités ont permis à de nouveaux dirigeants d'assumer et d'exercer complètement de nouvelles compétences et responsabilités qui leur ont été confiées du fait du processus de la réforme. L'assistance d'une équipe d'experts à 159 communautés de communes récemment créées a amélioré la qualité des services fournis à près de 1,4 million d'habitants.
- ▶ En Arménie, le Conseil de l'Europe soutient l'établissement d'un service de probation. A cette date, le projet est parvenu à passer d'une optique "crime" à une optique "auteur" et à individualiser l'approche en passant d'un "comportement lié au crime" à "une personne ayant commis le crime". Il a également permis de nouvelles sanctions et/ou modalités d'exécution telles que les peines assorties de conditions ou de sursis, la libération et la liberté conditionnelles, la caution et la détention à domicile. De plus, il a permis de dégager une possibilité de solution économique à la surpopulation carcérale. Le Conseil de l'Europe a également aidé le gouvernement arménien dans ses efforts pour inscrire la probation à l'ordre du jour de la réforme juridique, établir le Service public de probation et deux autres services de probation pilotes conformément aux normes du Conseil de l'Europe.
- ▶ Le Conseil de l'Europe a soutenu la transparence du financement des partis politiques en Géorgie. Le programme avait pour but d'apporter une assistance pour les élections législatives (2016), locales (2017) et présidentielles (2018) qui se sont déroulées ou sont prévues en Géorgie. Le Conseil de l'Europe a aidé la Cour des comptes publics à élaborer et mettre en œuvre un logiciel en ligne qui permet aux partis politiques de lui soumettre leurs rapports de dépenses de campagne par voie électronique et sous forme standardisée. Ce logiciel permet à la Cour des comptes et aux partis politiques d'achever le processus en beaucoup moins de temps et facilite l'application effective de la législation sur le contrôle du financement des partis politiques en Géorgie. Ce système est le premier du genre dans la région.

Europe du Sud-Est et Turquie – 15 740 553 €

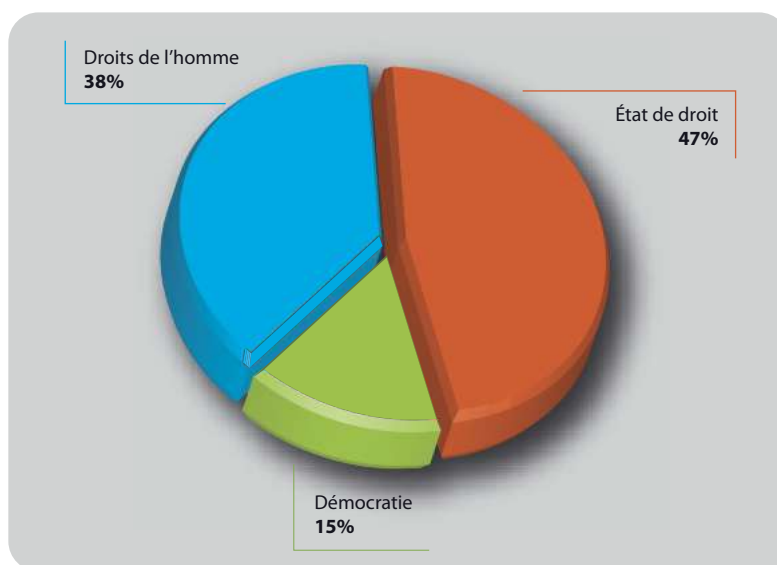
■ En 2016, comme l'année précédente, l'UE a été, le plus gros donateur dans cette région, puisqu'elle a apporté 93% du volume total des recettes. Les contributions de la Suède ont représenté 3%, suivies du HRTF, de la Suisse, des Nations Unies, du Liechtenstein, de la République slovaque, de la Croatie et de la Finlande (à eux tous, ils ont apporté 4% du total des contributions).

Figure 12 – Ventilation des recettes extrabudgétaires en Europe du Sud-Est et en Turquie



■ La Turquie et la Serbie ont été les principaux bénéficiaires dans cette région avec 32% et 16% du total, respectivement. Le Kosovo* a reçu 14%, suivi de l'Albanie (12%), de « l'ex-République yougoslave de Macédoine » (9%), de la Bosnie-Herzégovine (9%) et du Monténégro (8%).

Figure 13 – Répartition thématique des recettes extrabudgétaires en Europe du Sud-Est et en Turquie



Exemples de réalisations en 2015-2016

- ▶ En 2016, la Commission de Venise a contribué au programme de réforme de la justice en Albanie. Son soutien à la Cour constitutionnelle a ouvert la voie à la Loi dite de « lustration » qui est une condition clé pour l'ouverture de négociations d'adhésion avec l'UE. Dans la même veine, la coopération avec la Cour constitutionnelle concernant la Loi sur le traitement des biens immeubles a débloqué la mise en œuvre du Plan d'action du Gouvernement pour la restitution des biens.
- ▶ Le projet sur le développement de pratiques de médiation dans les litiges civils en Turquie a permis d'élaborer et d'adapter des outils spécifiques basés sur les Lignes directrices de la CEPEJ pour soutenir la médiation familiale et la médiation en matière civile. Depuis le démarrage du projet en décembre 2014, le nombre des activités de médiation en-dehors des tribunaux est passé de 85 à plus de 4 000 dans les six juridictions pilote. Parallèlement aux activités du projet, le nombre des médiateurs formés et enregistrés est passé de 800 à 3 200 sur la même période.
- ▶ Au Monténégro, un projet de promotion des droits de l'homme a abouti au lancement d'une initiative pilote, « Info-spot », pour les communautés rom et « égyptienne » dans un établissement scolaire de Tivat, où parents et élèves peuvent bénéficier d'un soutien psychologique et pédagogique. Le projet a contribué à renforcer la confiance des parents à la fois dans le système éducatif et dans la municipalité tout entière. Ainsi, on indique que tous les enfants roms et « égyptiens » en âge scolaire sont actuellement scolarisés, il n'y a pas d'abandon. Le ministère monténégrin de l'Éducation a l'intention d'intégrer le modèle « Info-spot » dans le droit national et de le reproduire dans d'autres municipalités pluriethniques.

Pays du voisinage – 4 786 223 €

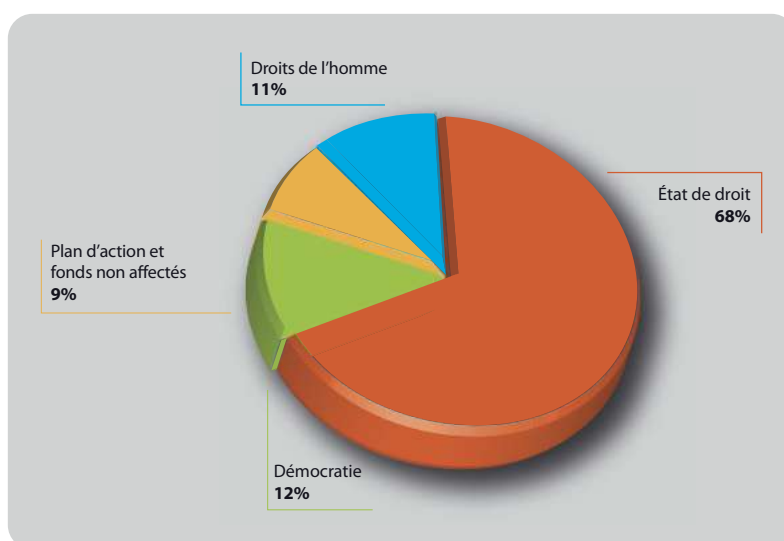
Le financement extrabudgétaire a soutenu des projets en faveur de 14 bénéficiaires dans le Sud de la Méditerranée et en Asie centrale¹⁵. Il a été dans une large mesure apporté par l'UE dans le cadre de Programmes conjoints (88%). Des contributions de la Norvège ont représenté 9% du total, suivies de celles de l'Estonie, de Monaco, de la Turquie, du Royaume-Uni et de l'Organisation internationale de la Francophonie (3% à eux tous).

Le Maroc et la Tunisie ont été les principaux bénéficiaires dans la région avec respectivement 35% et 33% du financement total.

La Jordanie a reçu 12% du total, le Kazakhstan 13% et la République Kirghize 7%.

L'Algérie, l'Égypte, Israël, le Liban, la Libye et l'Autorité nationale palestinienne ont bénéficié d'activités de coopération régionales¹⁶.

Figure 14 – Répartition thématique des recettes extrabudgétaires dans les Pays du voisinage



15. Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Tunisie, Autorité nationale palestinienne, Kazakhstan, République Kirghize, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan.

16. Programme conjoint du Conseil de l'Europe et de l'UE « Vers une gouvernance démocratique renforcée dans le Sud de la Méditerranée » (Programme Sud II, 2015-17).

Exemples de réalisations en 2015-2016

- ▶ La Commission de Venise a joué un rôle clé pour la sensibilisation régionale en matière de bonne gouvernance grâce à la constitution et à la consolidation de cadres institutionnels des partenaires bénéficiaires. Cette action a notamment pris la forme d'initiatives de consolidation des capacités en matière de bonne gouvernance, d'État de droit et des droits fondamentaux pour les hauts fonctionnaires d'Algérie, de l'Autorité nationale palestinienne, d'Égypte, de Jordanie, du Liban, de la Libye, du Maroc et de la Tunisie. La Commission de Venise a également apporté un soutien institutionnel aux processus constitutionnels et à la gouvernance démocratique au Maroc, en Tunisie et en Jordanie par le biais d'une assistance juridique, de la consolidation de capacités et de l'échange d'expériences.
- ▶ Grâce à des contributions volontaires, les interventions du Conseil de l'Europe en Tunisie et au Maroc ont été renforcées dans plusieurs domaines clés, notamment la violence à l'égard des femmes, la violence à l'égard des enfants, les droits de l'enfant, les droits de la femme, la liberté d'expression et les médias.
- ▶ Le Conseil de l'Europe a fourni une assistance institutionnelle et administrative à l'Instance nationale pour la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption en Tunisie. Au Maroc, il a apporté un soutien à l'autorité nationale anti-corruption pour l'analyse des risques liés à la corruption dans certains domaines spécifiques et il a soutenu dans ces deux pays l'établissement et le fonctionnement de mécanismes nationaux de prévention contre la torture.
- ▶ Le Conseil de l'Europe a également contribué au renforcement de la démocratie participative et des acteurs de la société civile, grâce à l'École d'études politiques en Tunisie et au Forum de Lisbonne organisé par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe. Le Programme de formation avancée dans le domaine des Droits de l'homme, de l'État de droit et de la Démocratie pour le Sud de la Méditerranée (PATHS) a dispensé des formations à la gouvernance démocratique et aux droits de l'homme dans les pays bénéficiaires.

États membres de l'UE – 1 107 166 €

■ Des contributions volontaires pour un montant total de 1 107 166 € ont été reçues en faveur de la coopération dans les États membres de l'UE. La plus grosse contribution a été reçue de l'UE (38%) en faveur de la coopération avec la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ), suivie du HRTF (36%), de deux pays¹⁷ ayant bénéficié de financements dans le cadre des mécanismes de subventions de l'EEE et de la Norvège (25%), et des Nations Unies qui ont également apporté un financement (1%).

Les Mécanismes de subventions de l'EEE et de la Norvège

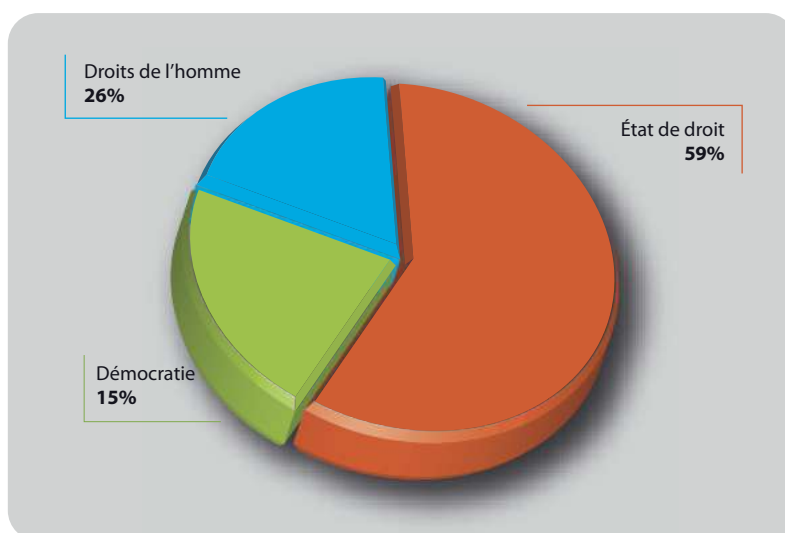
- ▶ Grâce aux mécanismes de subventions de l'EEE et de la Norvège, qui regroupent des contributions de l'Islande, du Liechtenstein et de la Norvège, le Conseil de l'Europe soutient les efforts individuels d'États membres de l'UE pour se conformer aux normes établies dans les conventions clés du Conseil de l'Europe et aux recommandations formulées par ses mécanismes de monitoring.
- ▶ Grâce aux Mécanismes financiers de 2009-2014, les travaux du Conseil de l'Europe dans 10¹⁸ des 16 États bénéficiaires ont permis de dispenser des conseils et orientations stratégiques aux donateurs et pays bénéficiaires.

17. Bulgarie et Roumanie.

18. Bulgarie, Chypre, Croatie, Hongrie (les travaux avec le Conseil de l'Europe, qui avaient été suspendus en mai 2013, ne reprendront pas), Lettonie, Malte, Pologne, République slovaque, République tchèque et Roumanie.

- ▶ Le Conseil de l'Europe participe à 21 programmes et 31 Projets prédéfinis (Pre-defined Projects - PdP). Il est Partenaire du programme de donateurs dans les domaines suivants :
 - Enfants et jeunes à risque, l'accent étant largement mis sur les Roms ;
 - Initiatives locales et régionales en vue de réduire les inégalités nationales et de promouvoir l'inclusion sociale ;
 - Renforcement des capacités et coopération institutionnelle avec les institutions publiques et collectivités locales et régionales norvégiennes ;
 - Violence domestique et violence fondée sur le genre ;
 - Coopération Schengen et lutte contre la criminalité transfrontalière et organisée, notamment contre les groupes criminels itinérants et qui se livrent à des trafics (et lutte contre la corruption) ;
 - Renforcement des capacités judiciaires et coopération dans le domaine de la justice ;
 - Services correctionnels, y compris sanctions non-privatives de liberté.
- ▶ Le Conseil de l'Europe continuera de soutenir des programmes dans les États membres de l'UE grâce à la coopération avec les Mécanismes de subvention de l'EEE et de la Norvège, au titre des nouveaux Mécanismes de financement 2014-2021.

Figure 15 – Répartition thématique des recettes extrabudgétaires dans les États membres de l'UE



Exemples de réalisations en 2015-2016

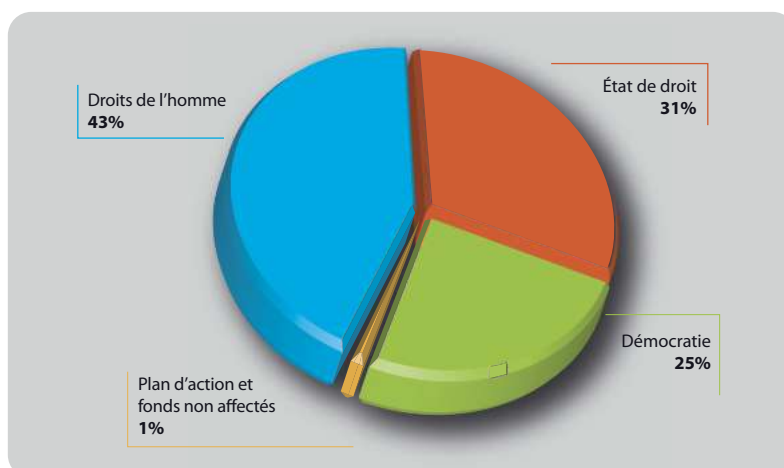
- ▶ La Commission du Conseil de l'Europe pour l'évaluation de l'efficacité de la justice (CEPEJ) a mené comme les années précédentes son étude transversale comparative de l'efficacité, de la qualité et de l'indépendance des systèmes de justice des États membres de l'UE. L'étude de la CEPEJ sert de base au "Justice Scoreboard", un outil d'information de la Commission européenne visant à aider les États membres à parvenir à une justice plus efficace.
- ▶ Par le biais du cadre de coopération avec les Mécanismes de subventions de l'EEE et de la Norvège, le système de détention provisoire a été amélioré en Roumanie pour ce qui est de la conformité avec les normes internationales des droits de l'homme. Dans le cadre du programme, des fonctionnaires de police ont partagé les meilleures pratiques en matière de droits de l'homme. En outre, des lignes directrices sur les droits de l'homme et la lutte contre la discrimination ont été développées pour les officiers de police dans les centres de détention provisoire ainsi que des brochures pour les gardés à vue dans les centres de détention de police.

- ▶ Le programme en République tchèque s'est concentré sur la mise en œuvre de deux projets avec pour objectifs d'accroître la qualité de la justice, d'améliorer le système carcéral et de développer les services de probation et de médiation. Au nombre des activités de coopération figuraient la communication au sein de la justice, le soutien aux groupes de prisonniers vulnérables, la rénovation des prisons, la préparation des prisonniers à leur libération et réinsertion, ainsi que la formation du personnel pénitentiaire et de probation aux normes des droits de l'homme.
- ▶ Le Conseil de l'Europe a soutenu le renforcement des capacités pour les centres de jeunesse en Bulgarie. Les résultats globaux du projet ont été évalués positivement, car des changements significatifs ont été introduits dans les pratiques des centres de jeunesse et crèches dans le droit fil des normes et principes du Conseil de l'Europe. Parmi les activités ayant permis d'atteindre ces résultats, on citera la traduction en bulgare et/ou romani de certaines publications du Conseil de l'Europe, notamment "Compasito", "Compas", "Have Your Say" et "Roma History Fact Sheet".

COOPÉRATION THÉMATIQUE ET MULTILATÉRALE

Un montant total de 19 275 834 € a été alloué à des activités de coopération multilatérale et thématique.

Figure 16 – Répartition des activités de coopération thématique et multilatérale dans le domaine des Droits de l'homme, de l'État de droit et de la Démocratie



Exemples de réalisations en 2015-2016

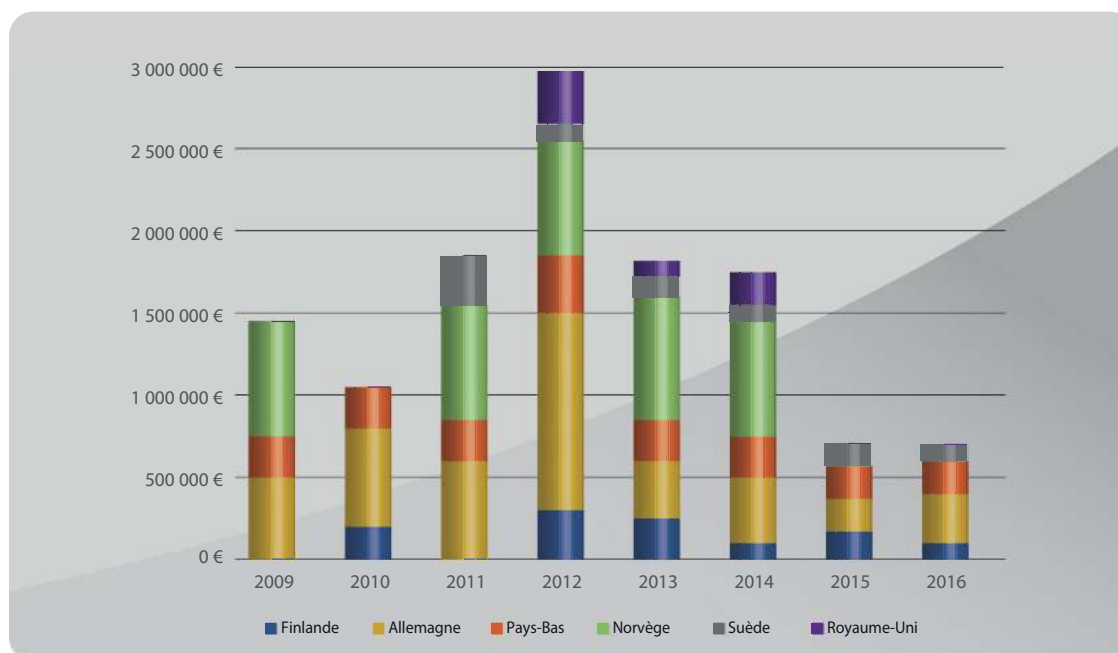
- ▶ Le Programme européen pour l'éducation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit (HELP) a soutenu les États membres du Conseil de l'Europe dans leur mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) au niveau national. D'autres projets ont contribué aux efforts déployés par les États membres pour lutter contre la discrimination, la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. De nouvelles contributions ont soutenu les efforts de la Cour européenne des droits de l'homme en vue de réduire l'arriéré d'affaires bien fondées.
- ▶ Le Conseil de l'Europe a aidé plusieurs pays à mettre en œuvre la Convention de Budapest sur la cybercriminalité et à renforcer les sauvegardes en matière de protection des données et d'État de droit en organisant des conférences et des ateliers, en préparant des rapports d'évaluation et des lignes directrices et en dispensant des conseils juridiques.
- ▶ Le Conseil de l'Europe a soutenu l'harmonisation des normes de protection de la nature avec la Convention de Berne grâce à un projet régional en Arménie, en Azerbaïdjan, au Bélarus, en Géorgie, en République de Moldova, en Fédération de Russie et en Ukraine. Une conférence finale a permis aux représentants des sept pays de partager leurs expériences de partenariat dans l'établissement du Réseau Émeraude sur les aires dont la conservation présente un intérêt particulier.

Le Fonds fiduciaire pour les Droits de l'homme (Human Rights Trust Fund - HRTF)

Le HRTF du Conseil de l'Europe soutient la coopération et le dialogue avec les États membres pour faire en sorte que la CEDH soit appliquée au niveau national. Le Fonds, qui fédère la Norvège, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Finlande, la Suisse et le Royaume-Uni, apporte un financement à plusieurs instances du Conseil de l'Europe et à leurs activités de coopération.

De 2008 à 2016, le HRTF a recueilli au total 14 050 114 €. En 2016, le montant total des contributions au HRTF a représenté 700 000 €, contre 708 000 € en 2015, 1 750 000 € en 2014 et 1 818 221 € en 2013.

Figure 17 – Contributions des États membres au HRTF sur la période 2009 – 2016



Exemples de réalisations de projets financés par le HRTF

- ▶ La contribution du HRTF a permis la traduction et la diffusion de jurisprudences clés et de matériels annexes dans les langues nationales de l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine, « l'ex-République yougoslave de Macédoine », la Géorgie, le Monténégro, la République de Moldova, la Serbie, la Turquie et l'Ukraine.
- ▶ Un projet en faveur de la République de Moldova s'est attaqué à des problèmes essentiels dans le système judiciaire du pays qui empêchent la mise en œuvre effective des normes de la Convention. Il a contribué à renforcer les capacités des tribunaux moldaves pour ce qui est de l'interprétation et de l'application uniformes de la Convention et de la jurisprudence de la Cour, ainsi que celles de l'École nationale de la magistrature qui forme les juges et les procureurs.
- ▶ Un projet soutenant les Comités de suivi public (Public Monitoring Committees (PMC)) en Fédération de Russie a contribué à développer les compétences et capacités d'experts de premier plan pour qu'ils soient en mesure d'assurer une supervision des conditions de détention. Ce projet a également dispensé une formation et une assistance aux membres des PMC et à d'autres groupes cibles tels que les agents de police, les procureurs, les juges et le personnel du Médiateur, afin de soutenir l'amélioration des conditions de détention et la réduction des cas de mauvais traitements.

Programmation stratégique et relations avec les donateurs

PARTENARIATS STRATÉGIQUES

Le Conseil de l'Europe promeut des accords de coopération à plus long terme et des contrats pluriannuels avec des partenaires et donateurs clés en vue de faciliter des partenariats stratégiques efficaces et de garantir un financement prévisible et souple.

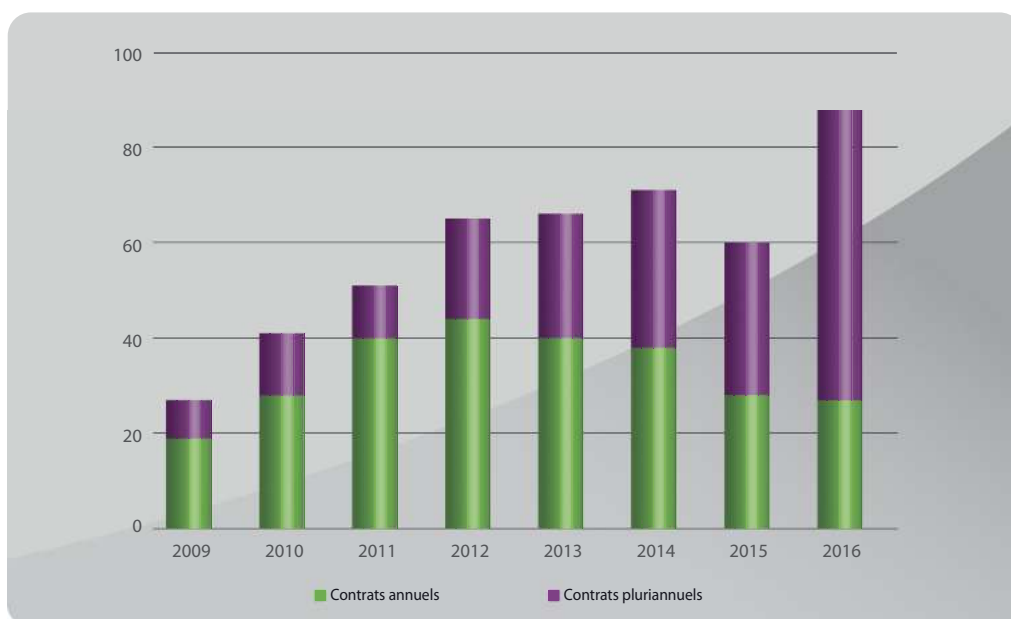
Un accord-cadre de coopération avec l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (Sida) prévoit une contribution financière d'environ 5,3 millions d'euros pour la période 2015-2017, en soutien à des plans d'action par pays et documents de coopération en Europe de l'Est.

Le Conseil de l'Europe et la Commission européenne ont signé en 2014 une Déclaration d'intention pour renforcer la coopération entre les deux organisations. Cette Déclaration a ouvert la voie au Cadre de coopération programmatique (PCF)¹⁹ pour les pays du Partenariat oriental (2015-17) représentant une enveloppe de 33,8 millions d'euros, au Programme conjoint du Conseil de l'Europe et de l'UE «Vers une gouvernance démocratique renforcée dans le Sud de la Méditerranée (2015-17)» pour une valeur de 7,4 millions d'euros et à une Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Turquie (2016-18) à hauteur de 25 millions d'euros.

En 2016, sous l'égide d'un accord-cadre de coopération, la Norvège a approuvé un financement non affecté d'environ 4 millions d'euros en soutien à des plans d'actions et documents de coopération pour l'Ukraine et la Géorgie. Depuis 2011, cet accord a permis de rassembler environ 23,2 millions d'euros de contributions volontaires.

La Figure 18 montre l'évolution du nombre de contrats pluriannuels et annuels signés par des donateurs avec le Conseil de l'Europe sur la période 2009 à 2016. Le nombre de contrats pluriannuels par an est passé de 8 en 2009 à 61 en 2016. Depuis 2012, le nombre de contrats annuels a légèrement baissé, avec 27 contrats de ce type signés en 2016 contre 28 en 2015 et 38 en 2014.

Figure 18 – Nombre de contrats annuels et pluriannuels sur la période 2009-2016



19. Partenariat pour la bonne gouvernance (PGG) depuis mars 2017.

■ Le Conseil de l'Europe soutient des mécanismes spécifiques tels que des fonds fiduciaires pour que les donateurs puissent mobiliser un financement à plus long terme en faveur de l'Organisation. Le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme du Conseil de l'Europe montre comment les donateurs mettent en commun des ressources pour renforcer l'impact des travaux sur des objectifs fixés.

GESTION DES RESSOURCES BASÉE SUR LES RÉSULTATS

■ L'Organisation cherche de plus en plus à faire en sorte que ses réalisations concernent des priorités fixées plutôt que des activités et projets individuels. Les Plans d'action par pays et documents de coopération sont devenus les principaux instruments pour décrire des priorités stratégiques de coopération et des ressources nécessaires pour les atteindre. Ils constituent un outil précieux pour mettre en commun des contributions volontaires sans affectation ou avec une affectation large.

■ 12% (7 427 951€) des contributions extrabudgétaires reçues par le Conseil de l'Europe en 2016 n'étaient pas affectées.

GESTION ET REPORTING EFFICIENTS ET RATIONNELS DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES

■ Le Conseil de l'Europe a introduit début 2016 une nouvelle méthodologie de gestion de projet qui couvre la planification, la mise en œuvre et le reporting. Cette nouvelle méthodologie vise à obtenir une meilleure responsabilisation à tous les stades de la mise en œuvre du projet et à accroître les résultats positifs en mettant davantage l'accent sur des groupes cibles et par l'introduction de plus de contrôles qualité par rapport aux besoins réels. Un volume significatif de contributions extrabudgétaires étant désormais affecté au niveau d'un secteur ou d'un pays plutôt qu'au niveau d'un projet, des rapports annuels sur les plans d'action sont préparés pour les donateurs.

SYSTÈMES DE MONITORING ET DE CONTRÔLE

■ La supervision, l'évaluation, l'audit et les enseignements tirés de l'expérience forment une part importante du cycle de programme du Conseil de l'Europe. Une supervision indépendante est menée par le biais de l'audit interne, de l'évaluation et de l'investigation pour aider le Secrétaire Général, les cadres et l'ensemble du personnel du Conseil de l'Europe à s'acquitter de leurs responsabilités en vue d'une gestion efficace des ressources de l'Organisation.

■ Conformément à sa Politique d'évaluation, le Conseil de l'Europe mesure l'impact de ses actions et améliore la qualité de ses activités en cours et futures.

■ Les comptes et la gestion financière de l'Organisation font l'objet d'un audit externe indépendant mené par l'Institution supérieure de vérification des comptes publics de la Pologne (NIK) pour la période 2014-2019. Depuis 2007, les états financiers ont obtenu une opinion d'audit sans réserve pour leur conformité aux normes IPSAS (International Public Sector Accounting Standards).

■ Afin de garantir que ses fonds et ressources sont convenablement utilisés et de protéger sa réputation et ses intérêts, le Conseil de l'Europe a établi un cadre de politique exhaustif pour traiter les soupçons de fraude et de corruption. Une politique de gestion des risques englobant l'Organisation tout entière est appliquée dans la gestion quotidienne pour créer et saisir des opportunités de manière organisée et veiller à ce que les objectifs soient atteints de manière efficace et efficiente.

■ En 2016, la Commission européenne a informé le Conseil de l'Europe des conclusions positives d'une évaluation du pilier externe concernant le système de contrôle interne de l'Organisation, son système comptable, l'audit externe indépendant et les subventions et achats. Confirmant que les procédures en place au Conseil de l'Europe sont solides, l'évaluation permet à l'Union européenne de déléguer des missions de mise en œuvre budgétaire à l'Organisation, ce qui ouvre la voie à une coopération accrue avec l'Union européenne.

LE CONSEIL DE L'EUROPE ET L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

■ Depuis juillet 2014, le Conseil de l'Europe figure sur la liste du Comité d'aide au développement de l'OCDE qui recense les organisations internationales éligibles à l'aide publique au développement (APD), avec un coefficient de 40% applicable aux contributions des États membres au Budget ordinaire. Les contributions volontaires pour des plans d'actions ou projets spécifiques à un pays, dans des pays ou territoires éligibles à l'APD continuent d'être comptabilisées à hauteur de 100% en tant qu'APD bilatérale.

Conclusion

Les contributions extrabudgétaires demeurent une ressource essentielle pour le Conseil de l'Europe ainsi que la principale source de financement pour les activités de coopération de l'Organisation. Les travaux de coopération du Conseil de l'Europe visent à soutenir les États membres et non-membres dans leur mise en œuvre des normes de l'Organisation par le biais de programmes ciblés et en étroite coordination avec les principaux partenaires internationaux.

■ Le fait de garantir la disponibilité des ressources sur le long terme et sur une base prévisible permet à l'Organisation de planifier et mettre en œuvre ses programmes de manière plus efficace et plus efficiente. Les accords cadre de coopération et les contrats pluriannuels avec des partenaires et donateurs clés continueront d'être promus activement.

■ Les plans d'action et documents de coopération spécifiques par pays du Conseil de l'Europe, qui fixent les priorités stratégiques de coopération avec les pays bénéficiaires et les ressources nécessaires pour les atteindre, continueront de faciliter la mise en commun de ressources extrabudgétaires. Le financement non spécifique donnant la flexibilité nécessaire pour réagir à de nouveaux développements, ou pour mener des activités thématiques ou spécifiques à un pays donné, l'Organisation continuera d'encourager ce type de financement plutôt que le financement de projets individuels.

■ Le Bureau de la Direction générale des programmes du Conseil de l'Europe (ODGP) coordonne ces activités, et développe et supervise la mise en œuvre de Plans d'action spécifiques à des pays donnés et de documents-cadres de coopération.

Si vous voulez savoir comment apporter une contribution
au Conseil de l'Europe, merci de contacter le Secrétariat :

Division de la Mobilisation des ressources et des Relations avec les donateurs
Bureau de la Direction générale des Programmes
RMDR@coe.int – www.coe.int/en/web/programmes

- ▶ M. Matthew Barr, Chef de Division
Tél. +33 (0)38841-2165 – Matthew.Barr@coe.int
- ▶ M^{me} Sylvia Ivanova
Tél. +33 (0)39021-5293 – Sylvia.Ivanova@coe.int
- ▶ M. Alberto Maynar Aguilar
Tél. + 33 (0)38841-3974
Alberto.Maynar-Aguilar@coe.int
- ▶ M. Guray Vural
Tél. + 33 (0)38841-2172 – Guray.Vural@coe.int
- ▶ M^{me} Jennifer Trudeau
Tél. +33 (0)38841-2156 – Jennifer.Trudeau@coe.int
- ▶ M^{me} Frédérique Privat de Fortunié
Tél. +33 (0)38841-2835
Frederique.Privat-de-Fortunie@coe.int
- ▶ HRTF website:
www.coe.int/humanrightstrustfund

ANNEXE 1

Profil des donateurs 2016



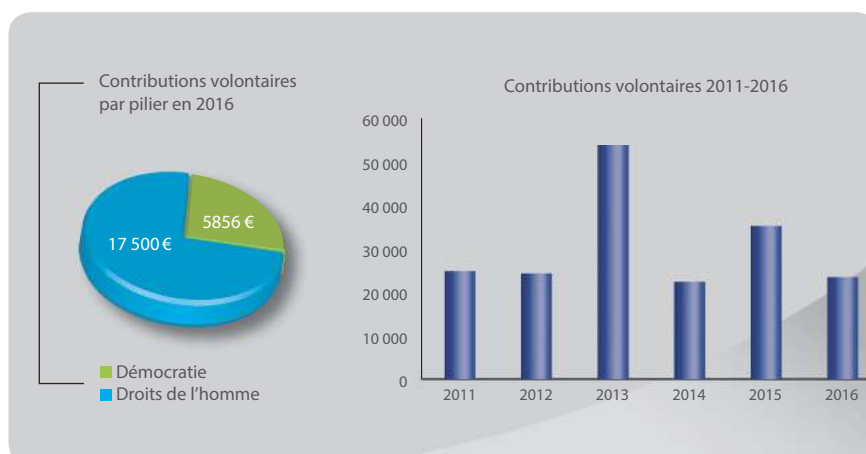
Albanie

Contribution volontaire:
Aucune
Classement d'État membre:
Aucune contribution
Classement par habitant:
Aucune contribution



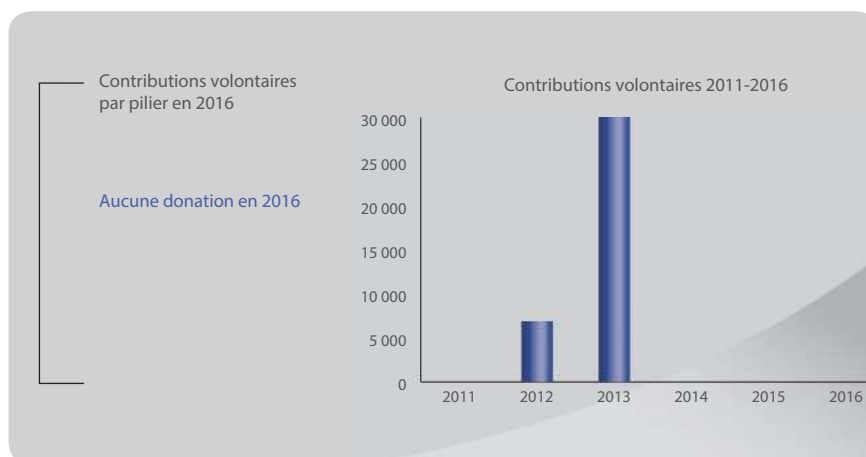
Andorre

Contribution volontaire:
23 356 €
Classement d'État membre:
27/47
Classement par habitant:
5/47



Arménie

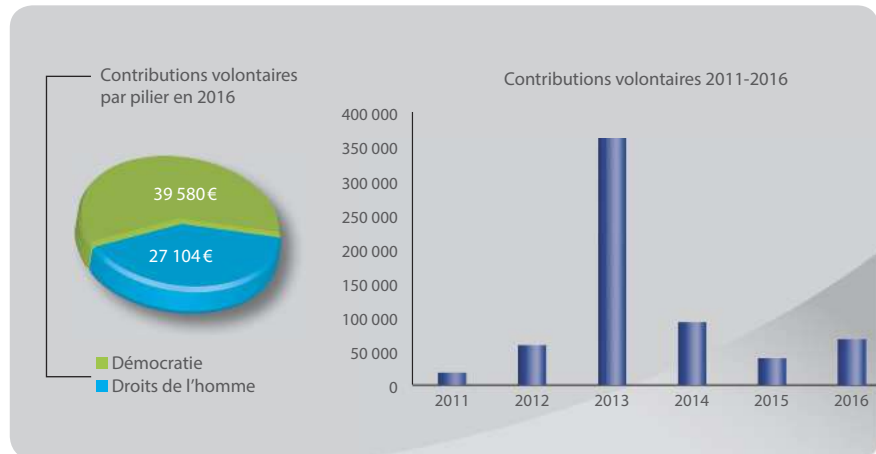
Contribution volontaire:
Aucune
Classement d'État membre:
Aucune contribution
Classement par habitant:
Aucune contribution





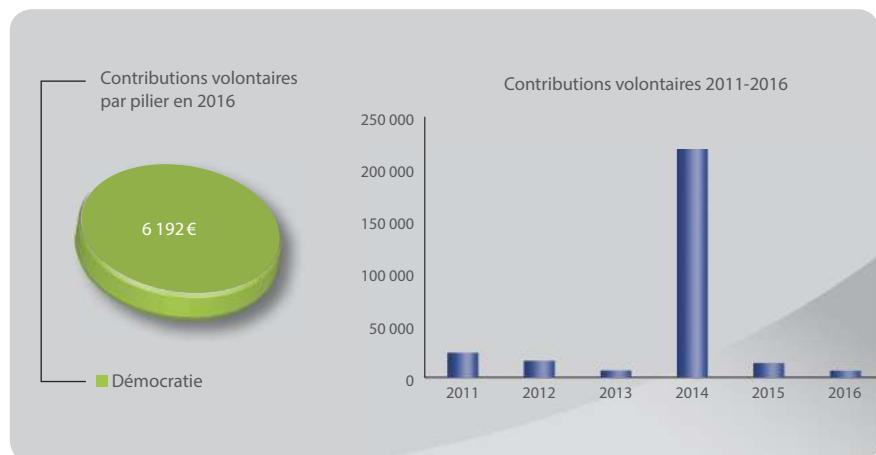
Autriche

Contribution volontaire:
66 684 €
Classement d'État membre:
22/47
Classement par habitant:
22/47



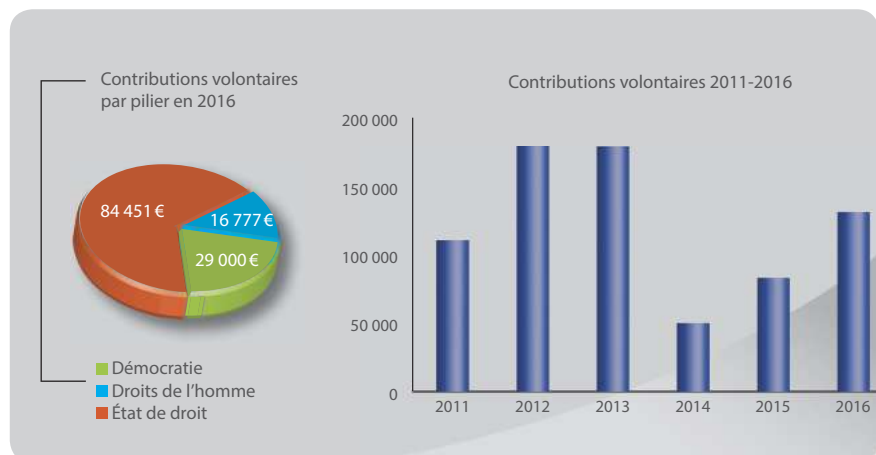
Azerbaïdjan

Contribution volontaire:
6 192 €
Classement d'État membre:
37/47
Classement par habitant:
35/47



Belgique

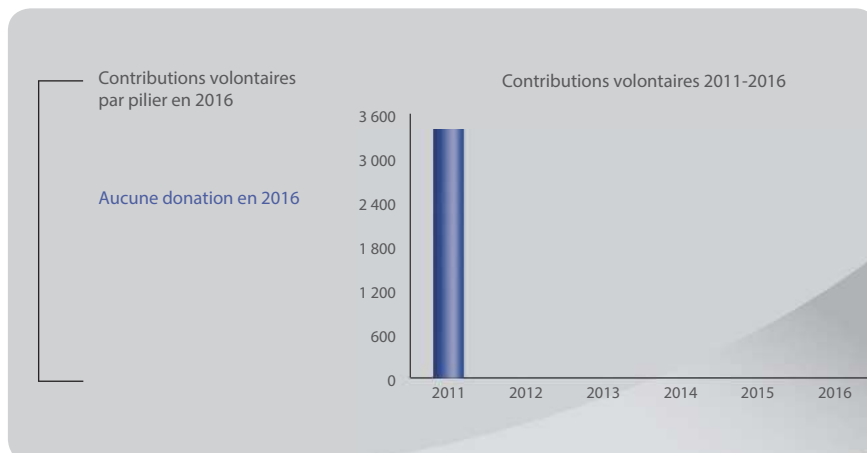
Contribution volontaire:
130 228 €
Classement d'État membre:
15/47
Classement par habitant:
18/47





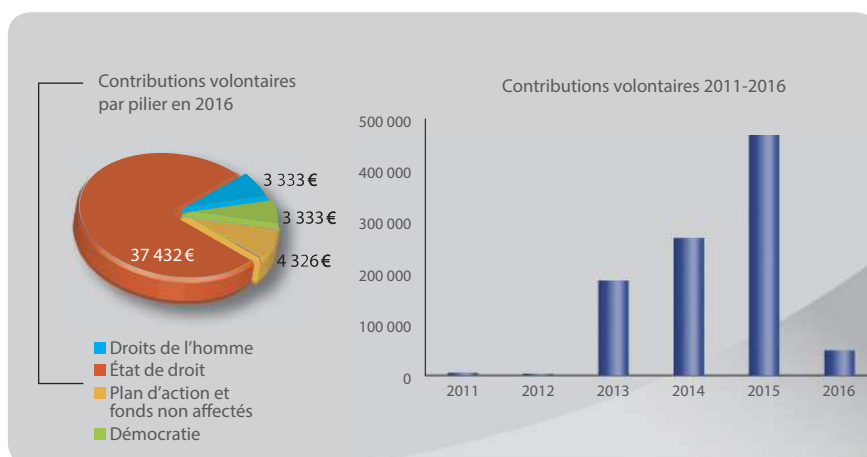
Bosnie-Herzégovine

Contribution volontaire:
Aucune
Classement d'État membre:
Aucune contribution
Classement par habitant:
Aucune contribution



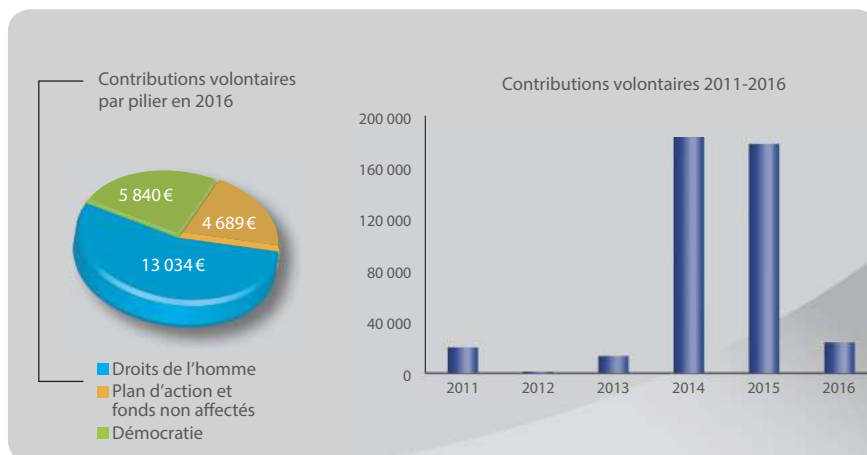
Bulgarie

Contribution volontaire:
48 424 €
Classement d'État membre:
24/47
Classement par habitant:
25/47



Croatie

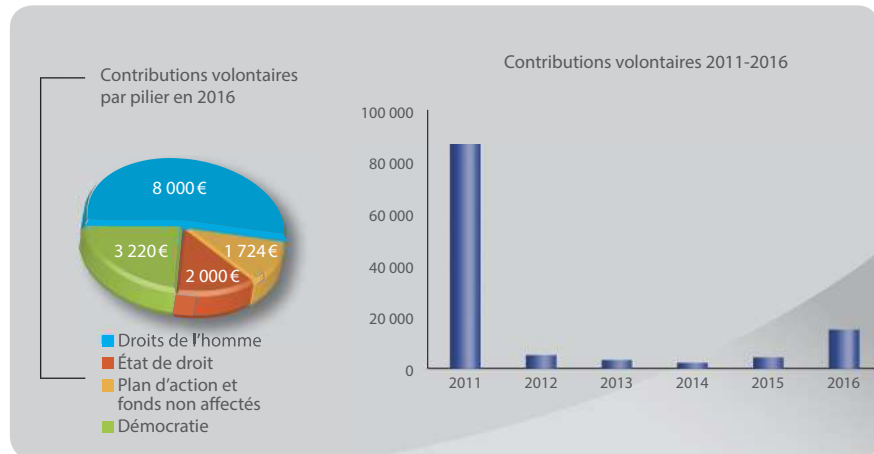
Contribution volontaire:
23 563 €
Classement d'État membre:
26/47
Classement par habitant:
29/47





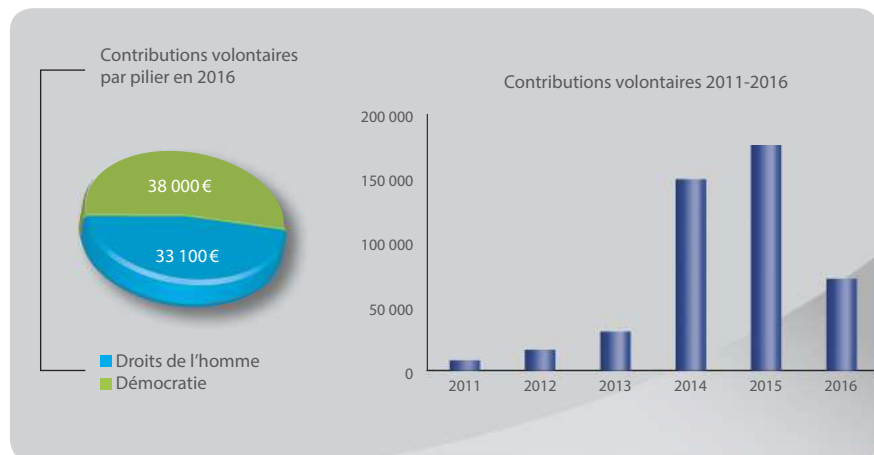
Chypre

Contribution volontaire:
14 944 €
Classement d'État membre:
32/47
Classement par habitant:
14/47



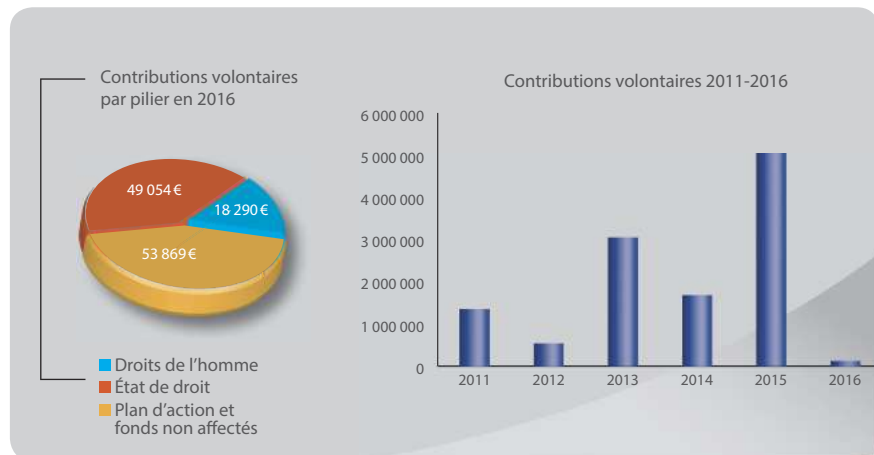
République tchèque

Contribution volontaire:
71 100 €
Classement d'État membre:
20/47
Classement par habitant:
24/47



Danemark

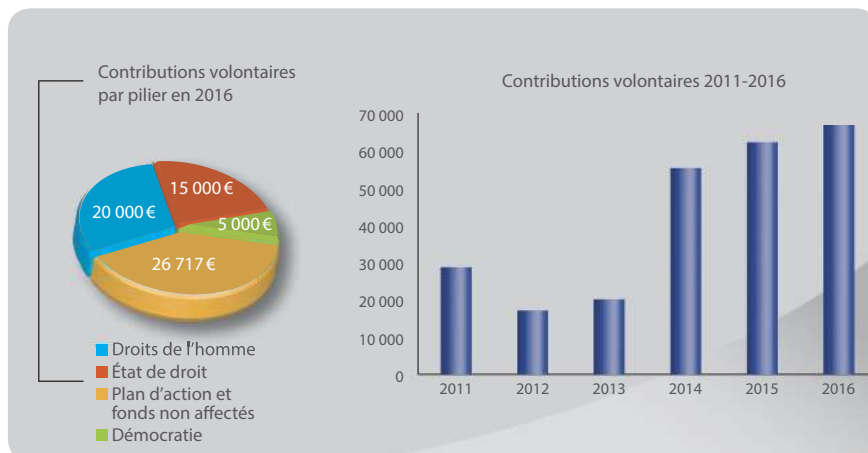
Contribution volontaire:
121 213 €
Classement d'État membre:
17/47
Classement par habitant:
13/47





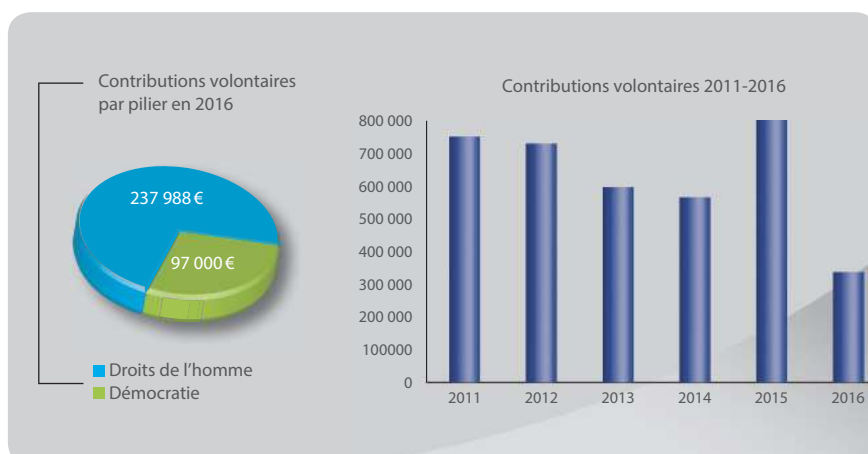
Estonie

Contribution volontaire:
66 717 €
Classement d'État membre:
21/47
Classement par habitant:
10/47



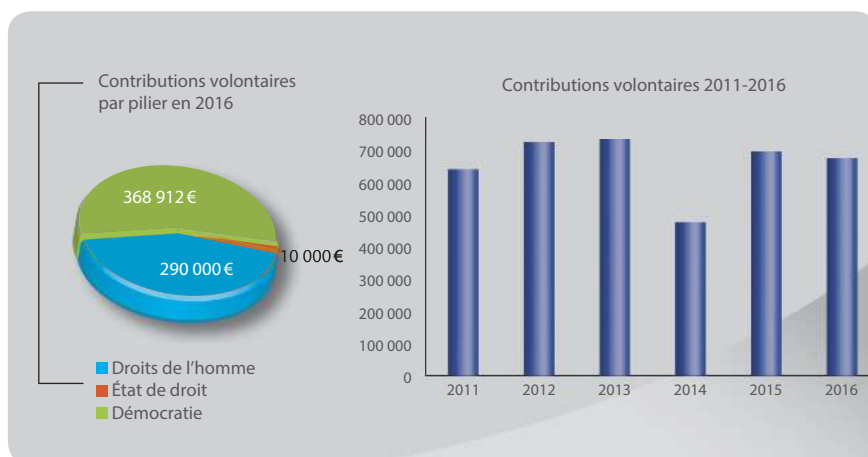
Finlande

Contribution volontaire:
334 988 €
Classement d'État membre:
9/47
Classement par habitant:
8/47



France

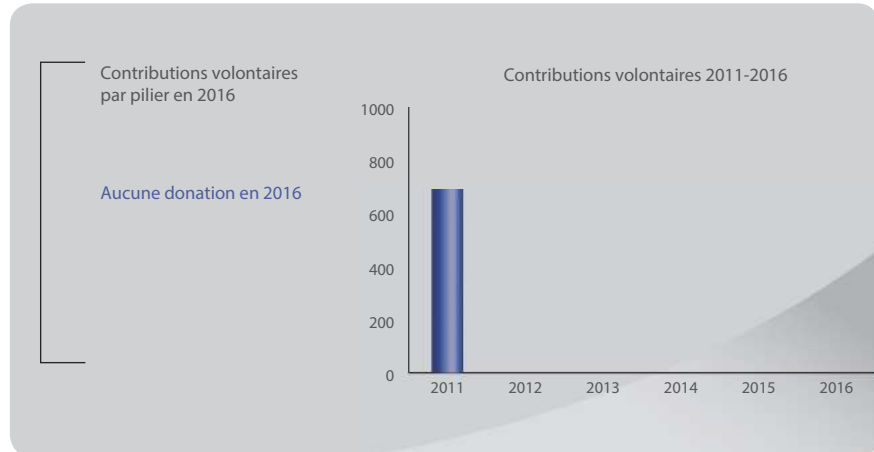
Contribution volontaire:
668 912 €
Classement d'État membre:
5/47
Classement par habitant:
20/47





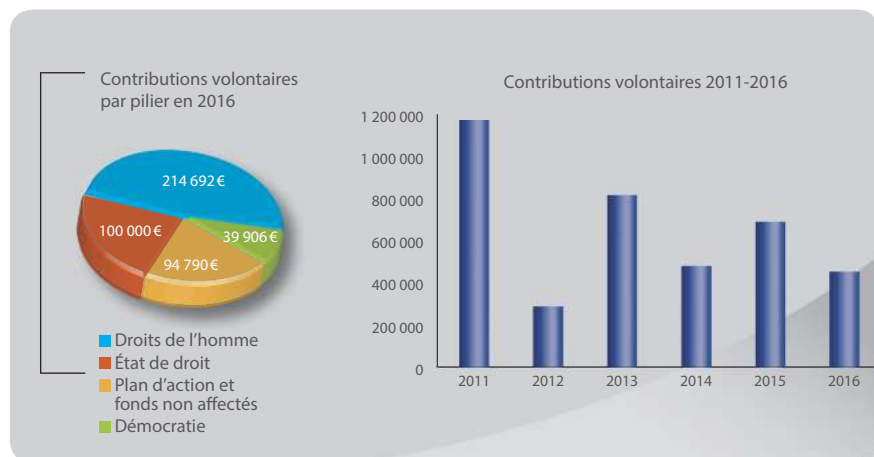
Géorgie

Contribution volontaire:
Aucune
Classement d'État membre:
Aucune contribution
Classement par habitant:
Aucune contribution



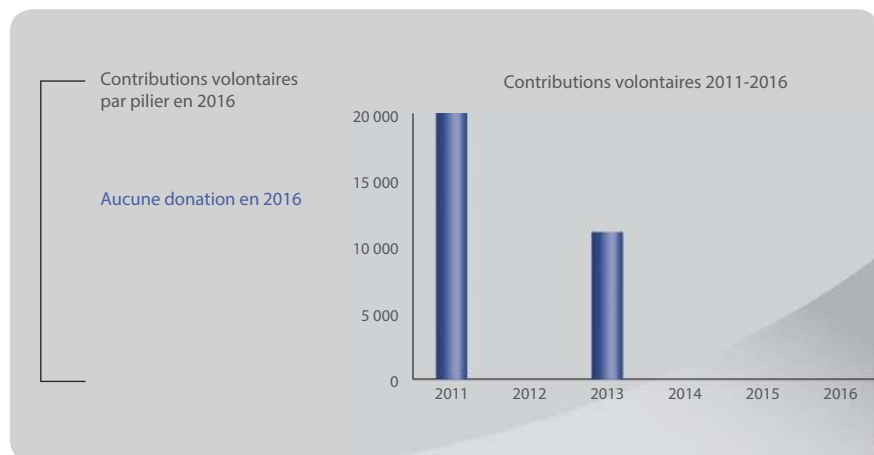
Allemagne

Contribution volontaire:
449 388 €
Classement d'État membre:
7/47
Classement par habitant:
28/47



Grèce

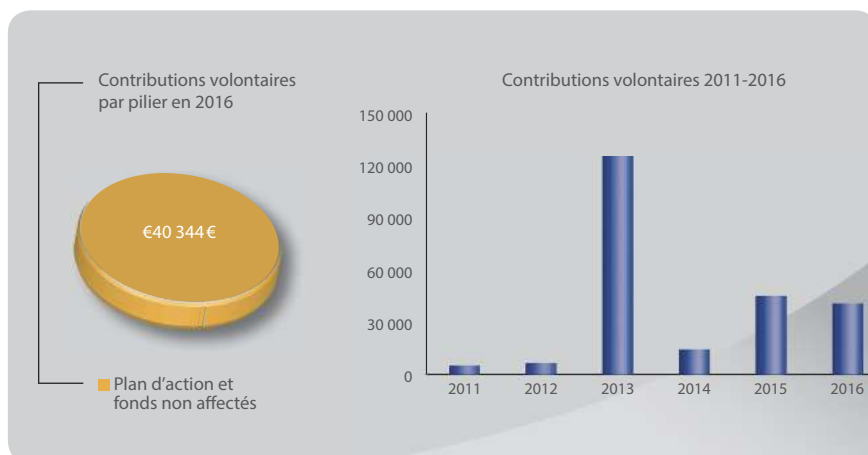
Contribution volontaire:
Aucune
Classement d'État membre:
Aucune contribution
Classement par habitant:
Aucune contribution





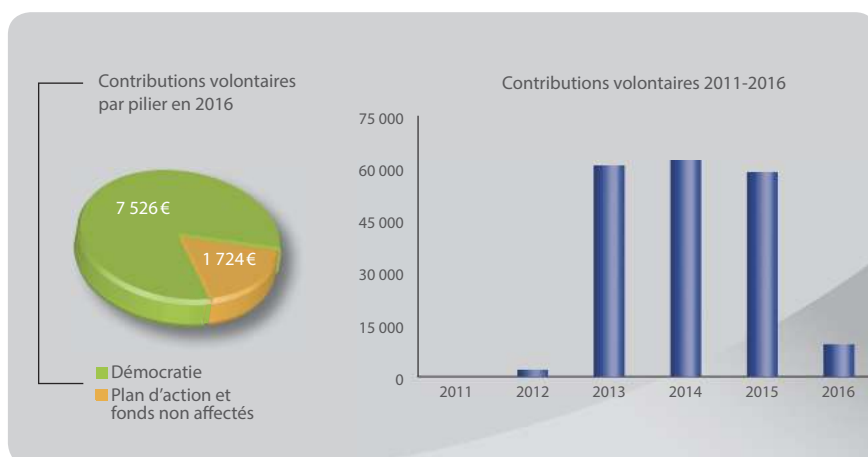
Hongrie

Contribution volontaire:
40 344 €
Classement d'État membre:
25/47
Classement par habitant:
31/47



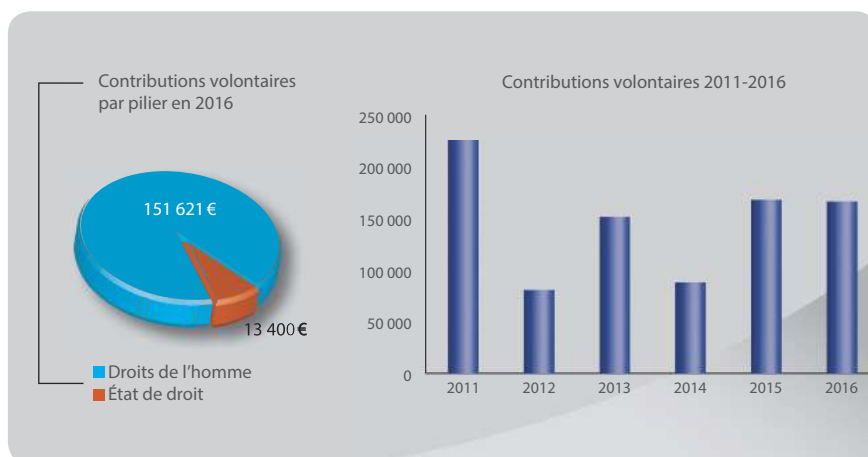
Islande

Contribution volontaire:
9 250 €
Classement d'État membre:
36/47
Classement par habitant:
12/47



Irlande

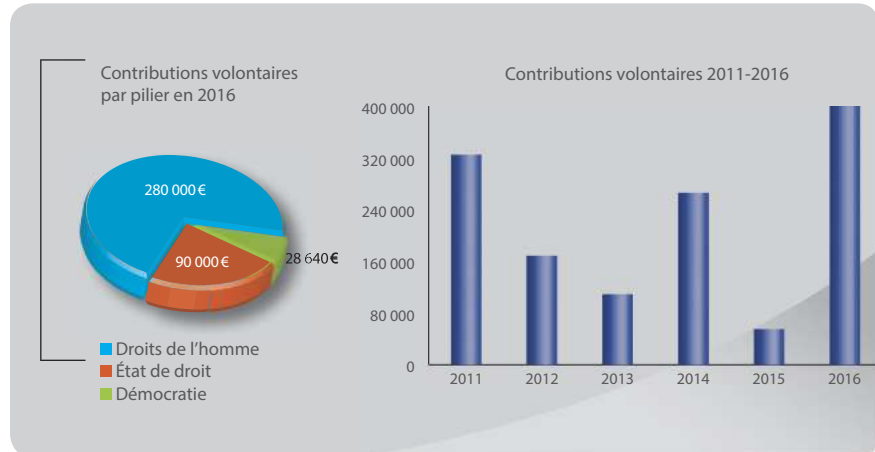
Contribution volontaire:
165 021 €
Classement d'État membre:
14/47
Classement par habitant:
11/47





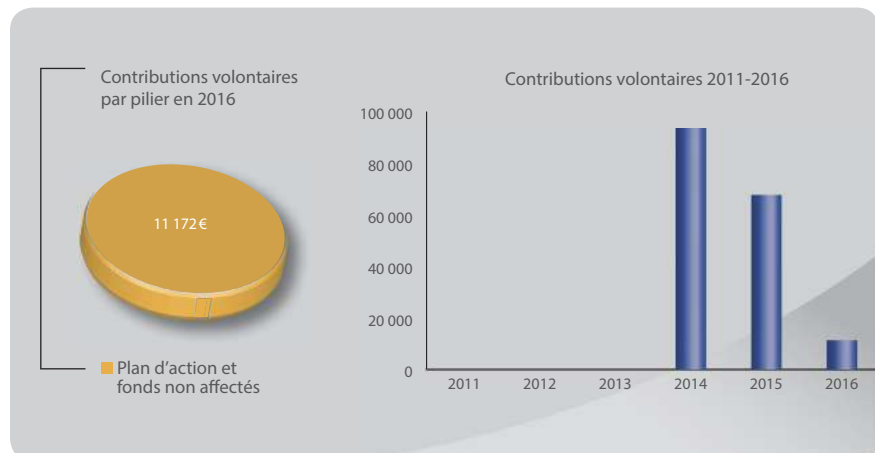
Italie

Contribution volontaire:
398 640 €
Classement d'État membre:
8/47
Classement par habitant:
26/47



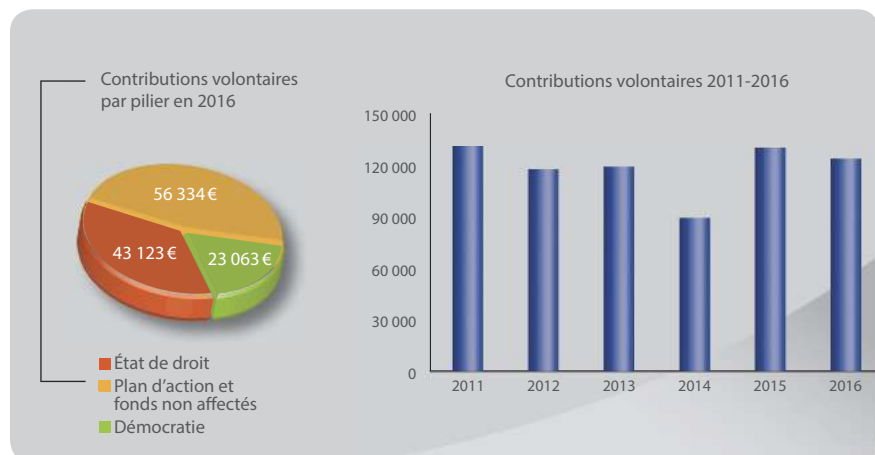
Lettonie

Contribution volontaire:
11 172 €
Classement d'État membre:
35/47
Classement par habitant:
27/47



Liechtenstein

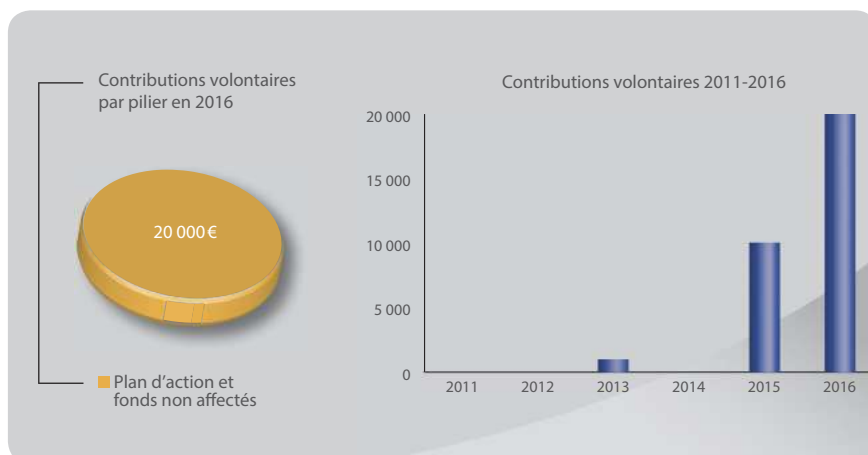
Contribution volontaire:
122 610 €
Classement d'État membre:
16/47
Classement par habitant:
1/47





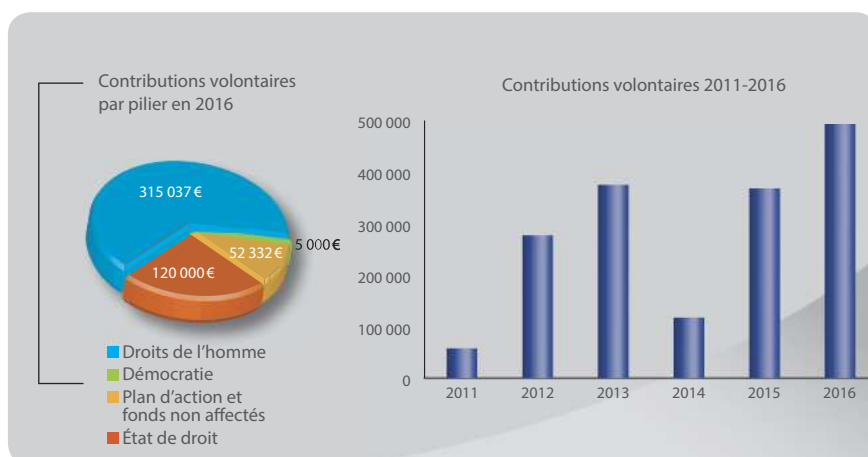
Lituanie

Contribution volontaire:
20 000 €
Classement d'État membre:
29/47
Classement par habitant:
23/47



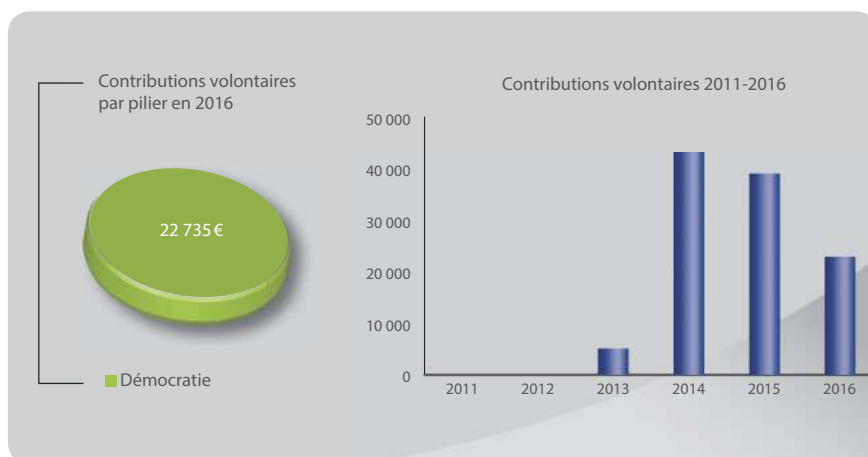
Luxembourg

Contribution volontaire:
492 369 €
Classement d'État membre:
6/47
Classement par habitant:
4/47



Malte

Contribution volontaire:
22 735 €
Classement d'État membre:
28/47
Classement par habitant:
9/47





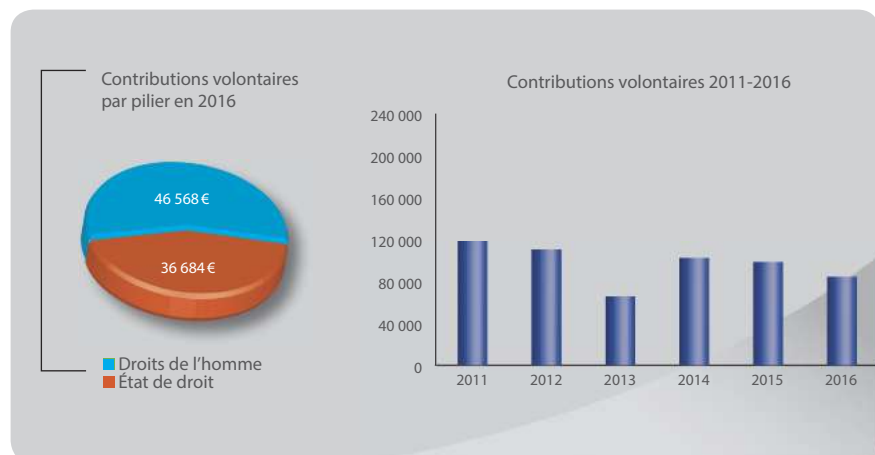
République de Moldova

Contribution volontaire:
724 €
Classement d'État membre:
38/47
Classement par habitant:
38/47



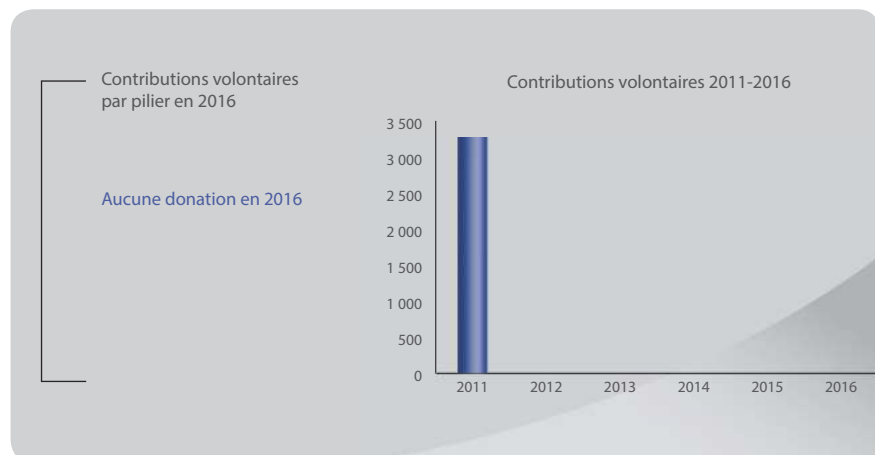
Monaco

Contribution volontaire:
83 252 €
Classement d'État membre:
19/47
Classement par habitant:
2/47



Monténégro

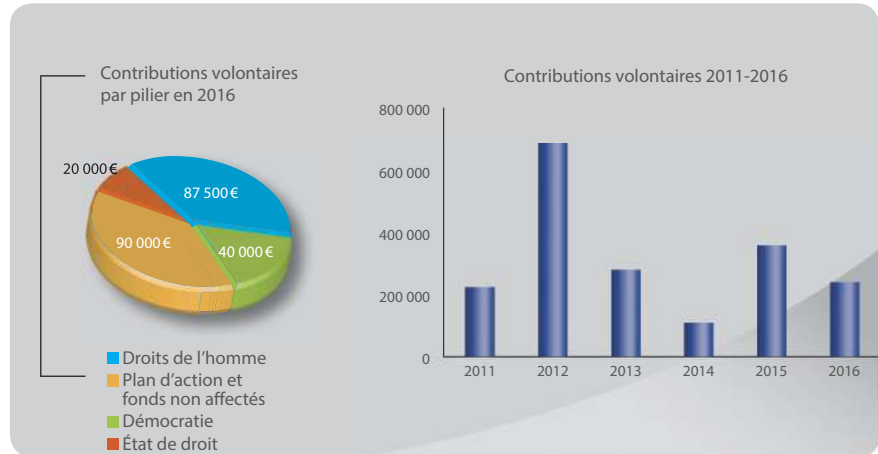
Contribution volontaire:
Aucune
Classement d'État membre:
Aucune contribution
Classement par habitant:
Aucune contribution





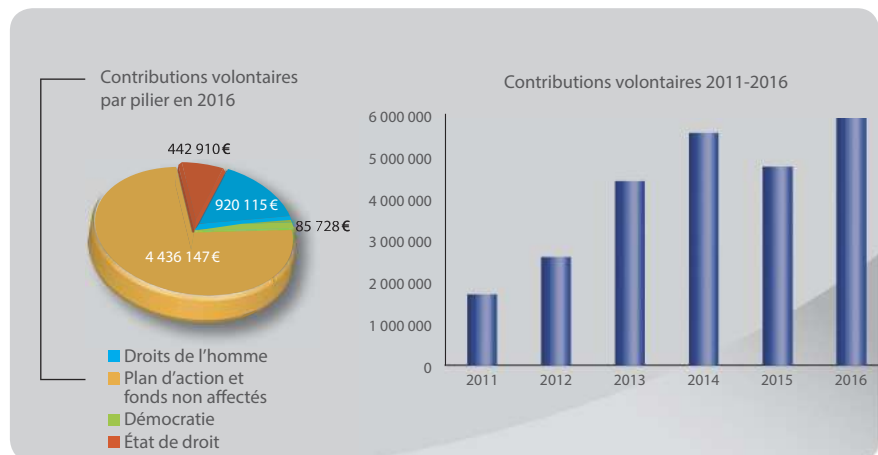
Pays-Bas

Contribution volontaire:
237 500 €
Classement d'État membre:
11/47
Classement par habitant:
16/47



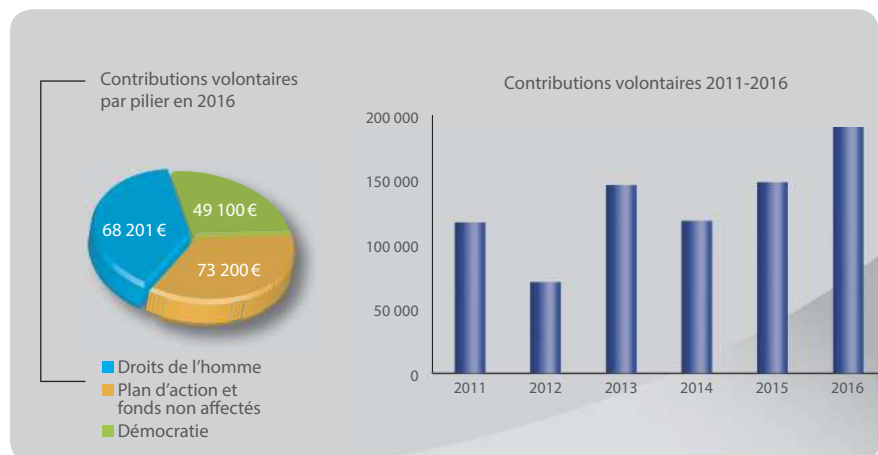
Norvège

Contribution volontaire:
5 884 901 €
Classement d'État membre:
1/47
Classement par habitant:
3/47



Pologne

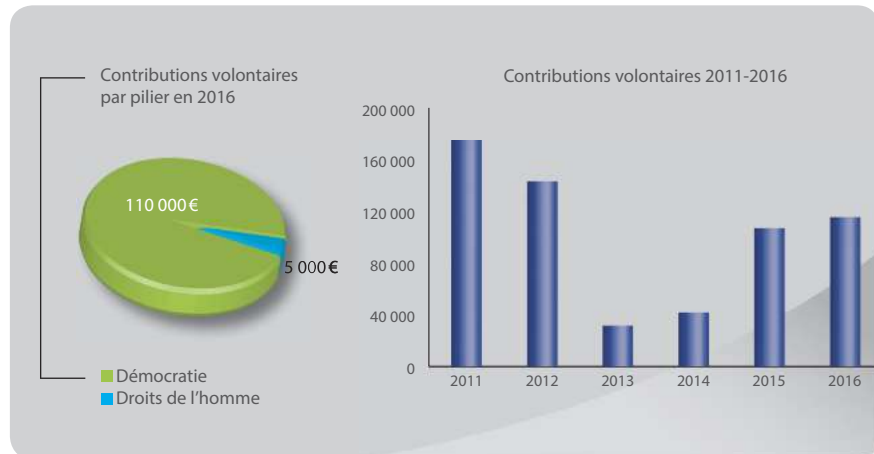
Contribution volontaire:
190 501 €
Classement d'État membre:
13/47
Classement par habitant:
30/47





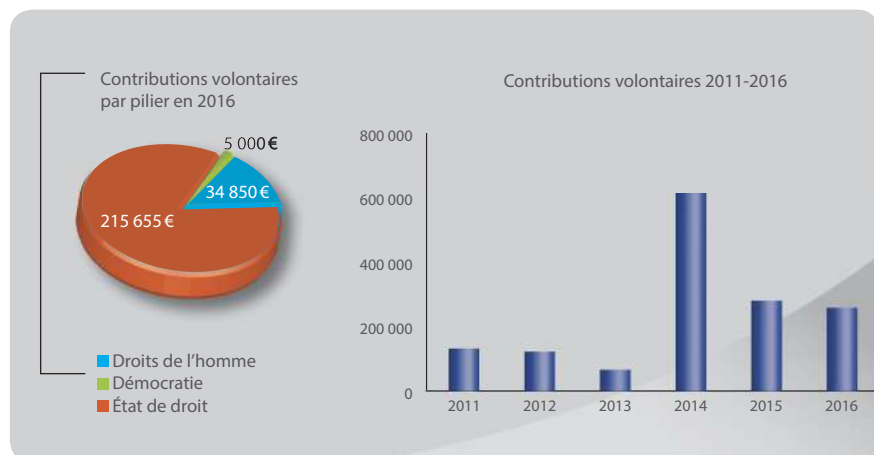
Portugal

Contribution volontaire:
115 000 €
Classement d'État membre:
18/47
Classement par habitant:
19/47



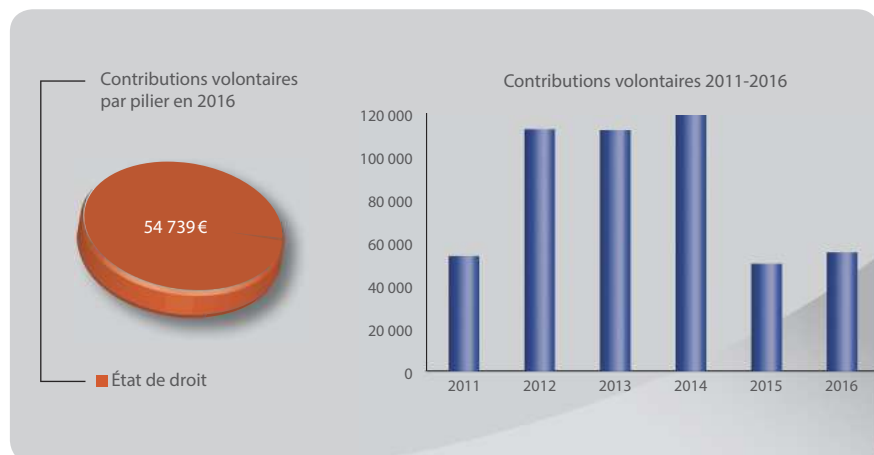
Roumanie

Contribution volontaire:
255 505 €
Classement d'État membre:
10/47
Classement par habitant:
17/47



Fédération de Russie

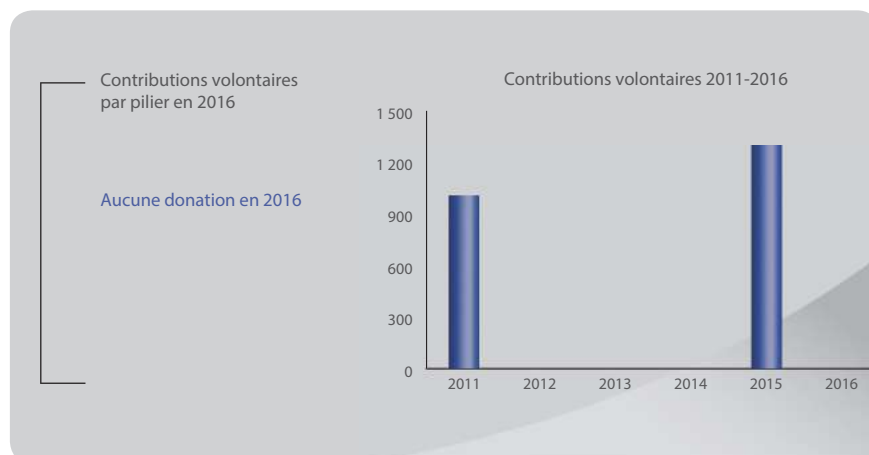
Contribution volontaire:
54 739 €
Classement d'État membre:
23/47
Classement par habitant:
36/47





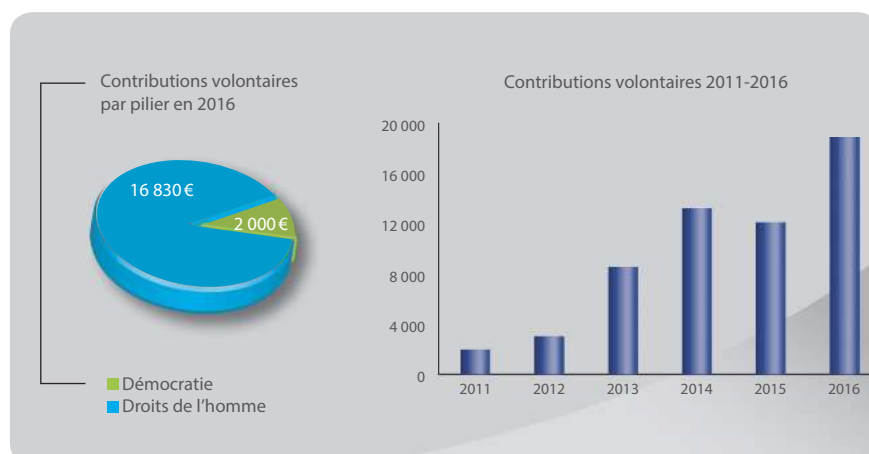
Saint-Marin

Contribution volontaire:
Aucune
Classement d'État membre:
Aucune contribution
Classement par habitant:
Aucune contribution



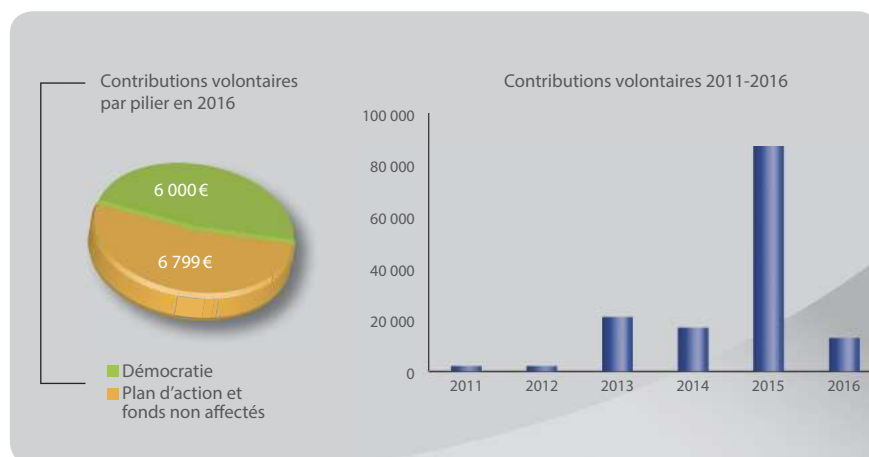
Serbie

Contribution volontaire:
18 830 €
Classement d'État membre:
31/47
Classement par habitant:
33/47



République slovaque

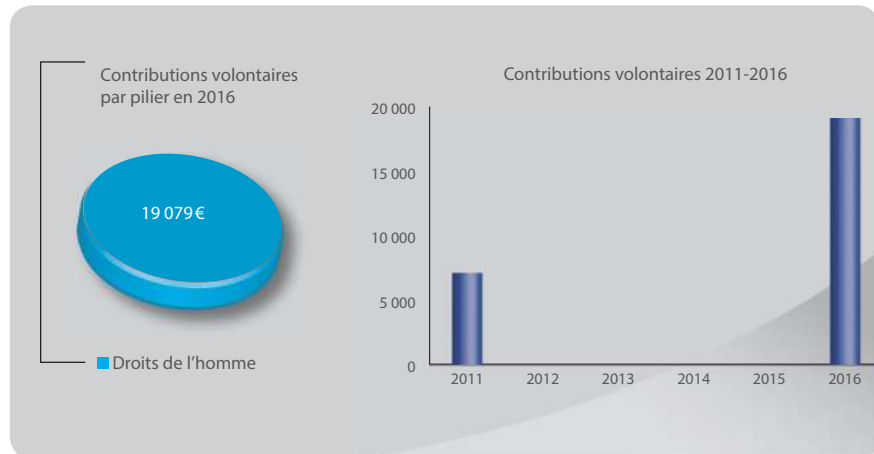
Contribution volontaire:
12 799 €
Classement d'État membre:
34/47
Classement par habitant:
34/47





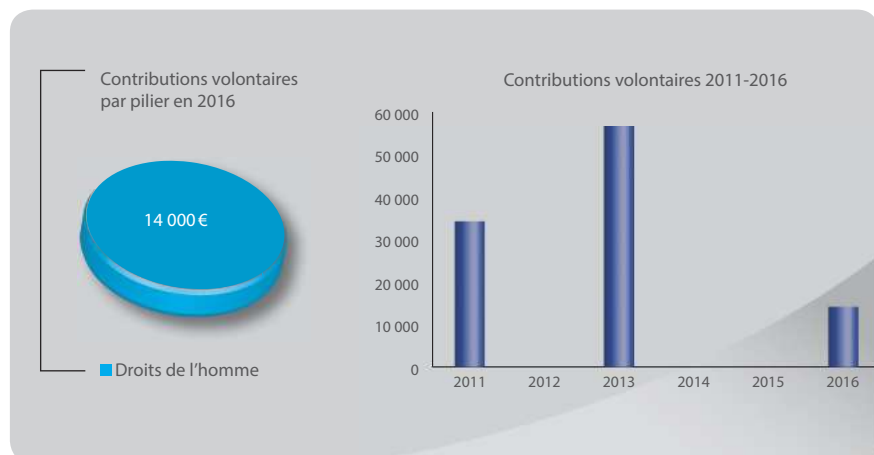
Slovénie

Contribution volontaire:
19 079 €
Classement d'État membre:
30/47
Classement par habitant:
21/47



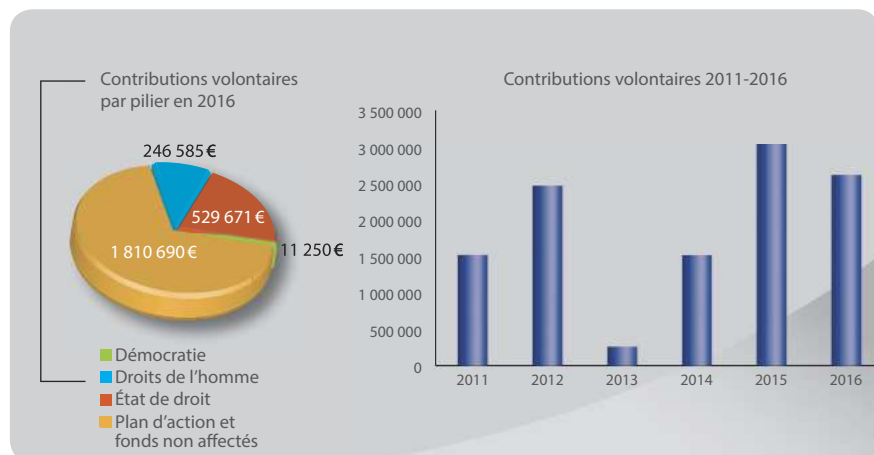
Espagne

Contribution volontaire:
14 000 €
Classement d'État membre:
33/47
Classement par habitant:
37/47



Suède

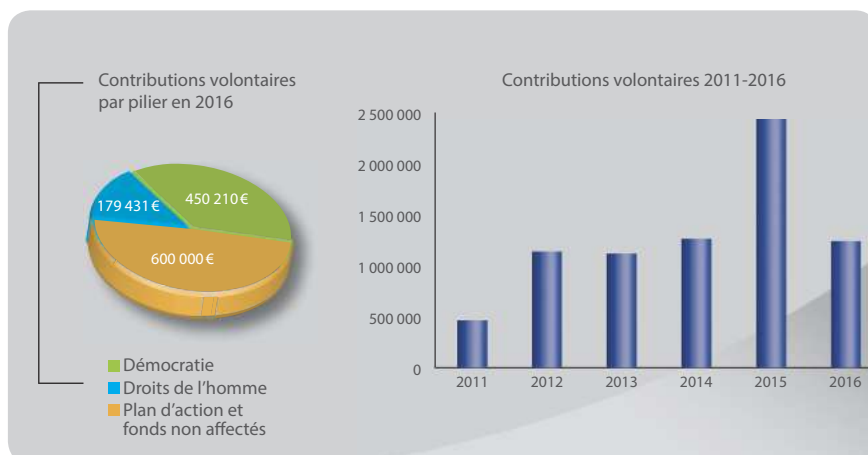
Contribution volontaire:
2 598 196 €
Classement d'État membre:
2/47
Classement par habitant:
6/47





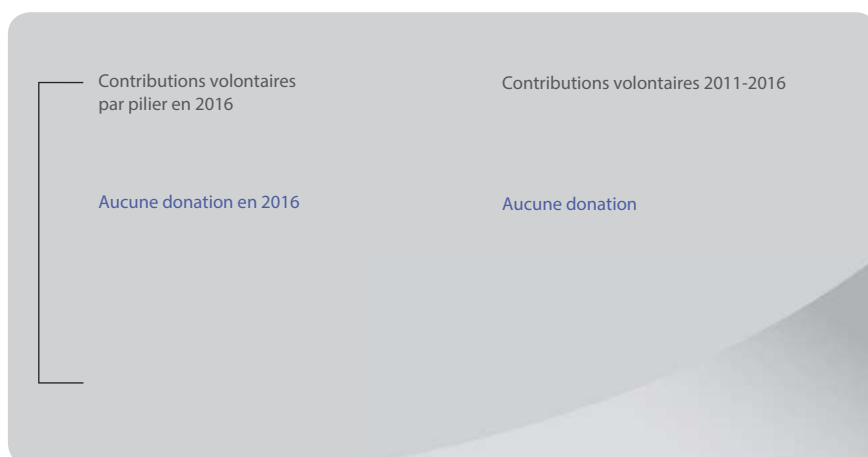
Suisse

Contribution volontaire:
1 229 641 €
Classement d'État membre:
3/47
Classement par habitant:
7/47



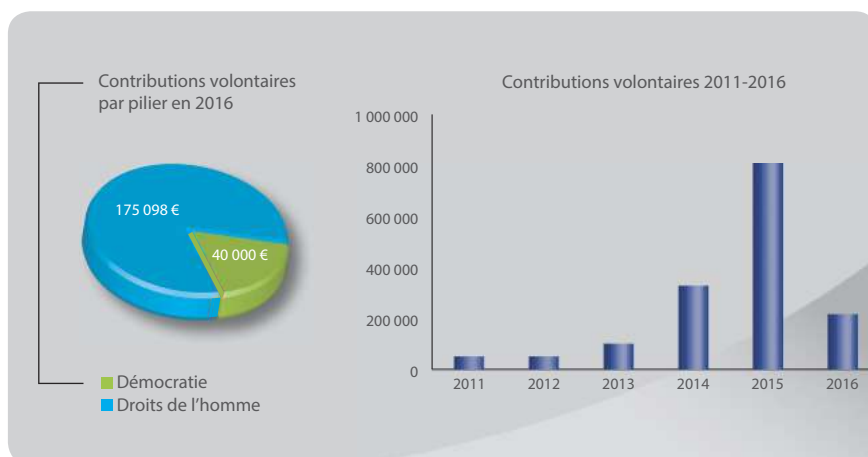
« L'ex-République yougoslave de Macédoine »

Contribution volontaire:
Aucune
Classement d'État membre:
Aucune contribution
Classement par habitant:
Aucune contribution



Turquie

Contribution volontaire:
215 098 €
Classement d'État membre:
12/47
Classement par habitant:
32/47





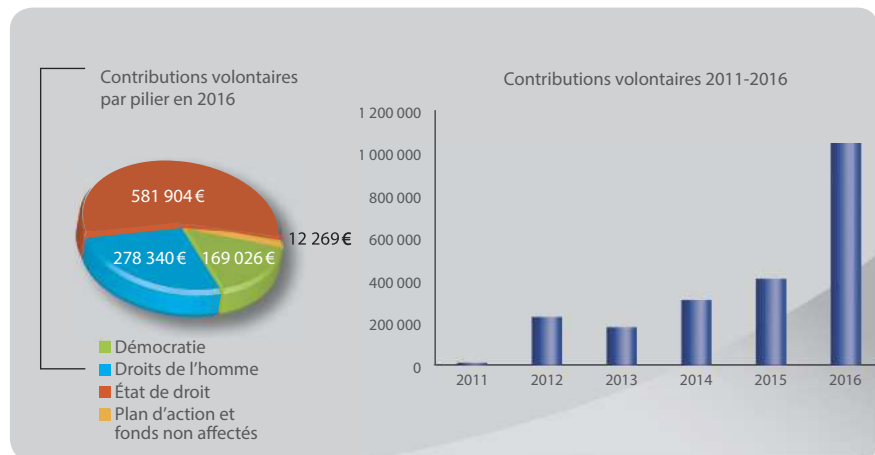
Ukraine

Contribution volontaire:
Aucune
Classement d'État membre:
Aucune contribution
Classement par habitant:
Aucune contribution



Royaume-Uni

Contribution volontaire:
1 041 539€
Classement d'État membre:
4/47
Classement par habitant:
15/47



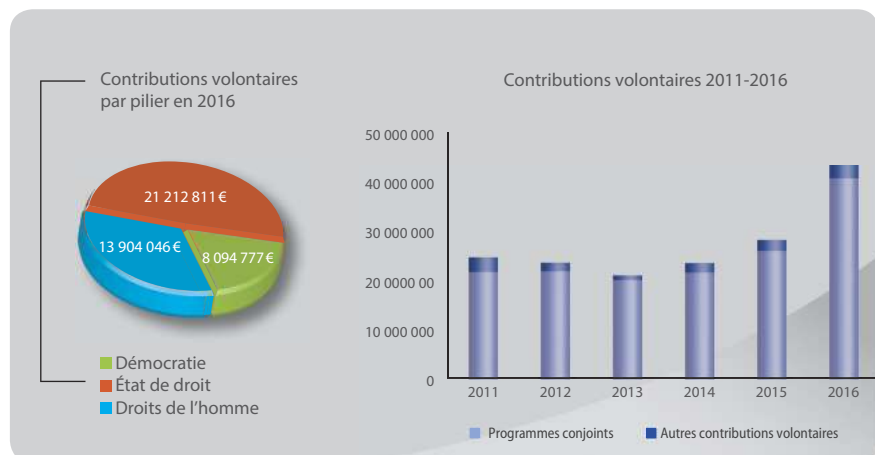
Union européenne 2016



Union européenne

Programmes conjoints:
40 508 479€
Autres contributions volontaires:
2 703 155€

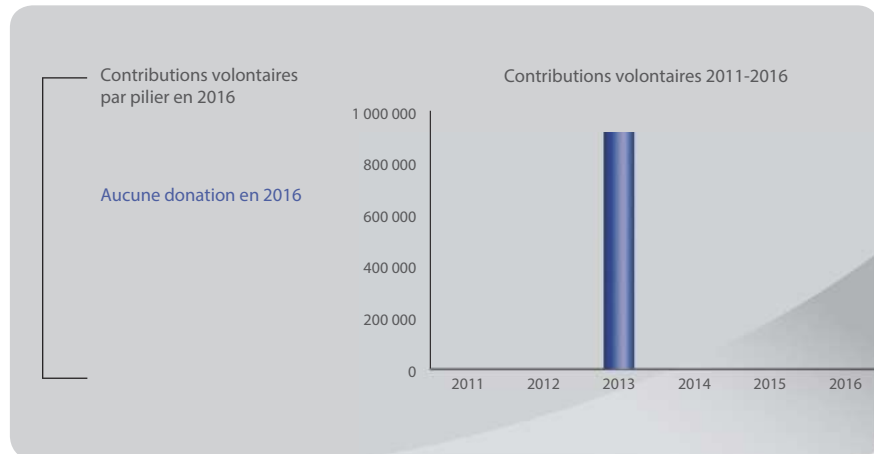
TOTAL:
43 211 634€





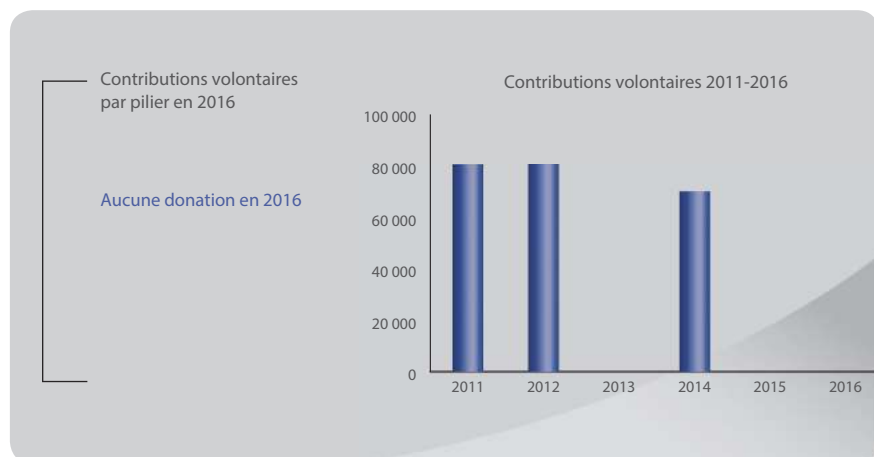
Canada

Contribution volontaire:
Aucune
Classement Observateurs:
Aucune contribution



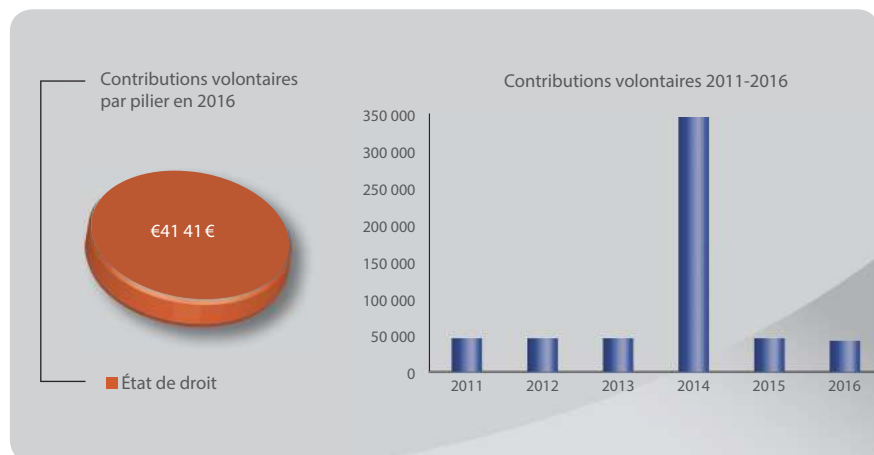
Saint-Siège

Contribution volontaire:
Aucune
Classement Observateurs:
Aucune contribution



Japon

Contribution volontaire:
41 410 €
Classement Observateurs:
2/5





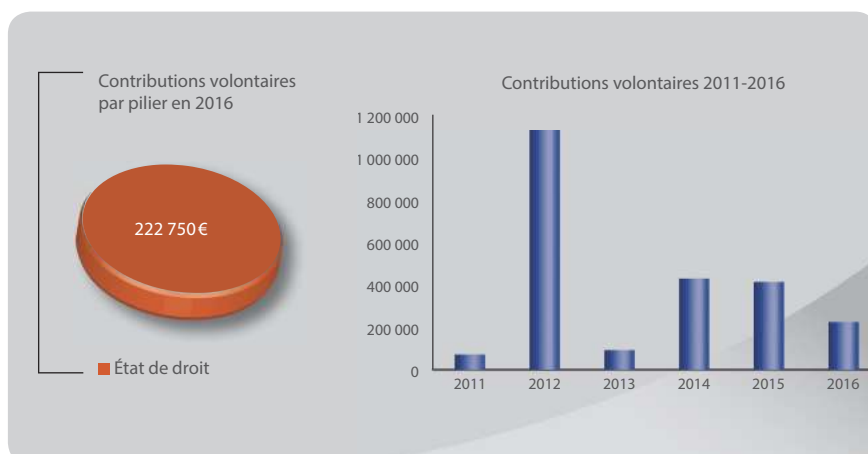
Mexique

Contribution volontaire:
Aucune
Classement Observateurs:
Aucune contribution



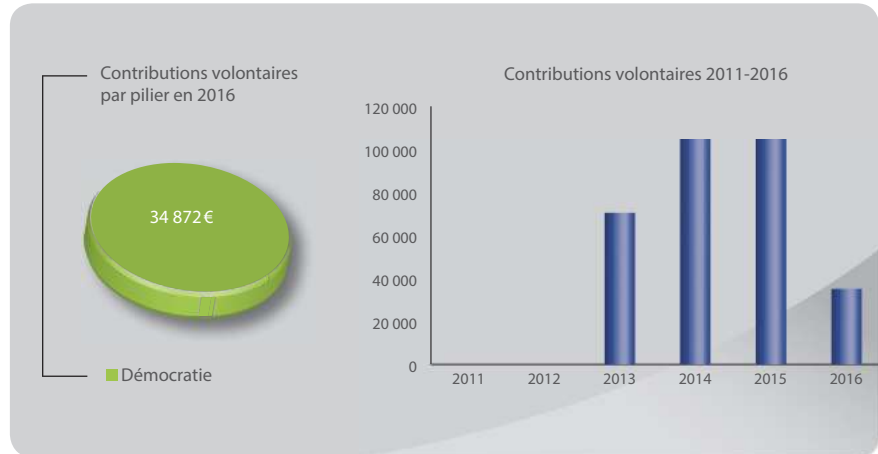
États-Unis d'Amérique

Contribution volontaire:
222 750 €
Classement Observateurs:
1/5



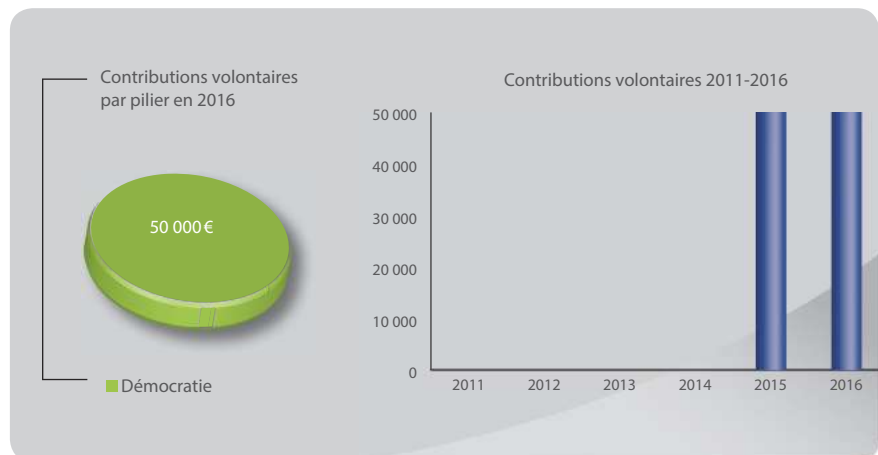
Fondation A.G. Leventis

Contribution volontaire:
34 872 €
Classement autres:
9/18



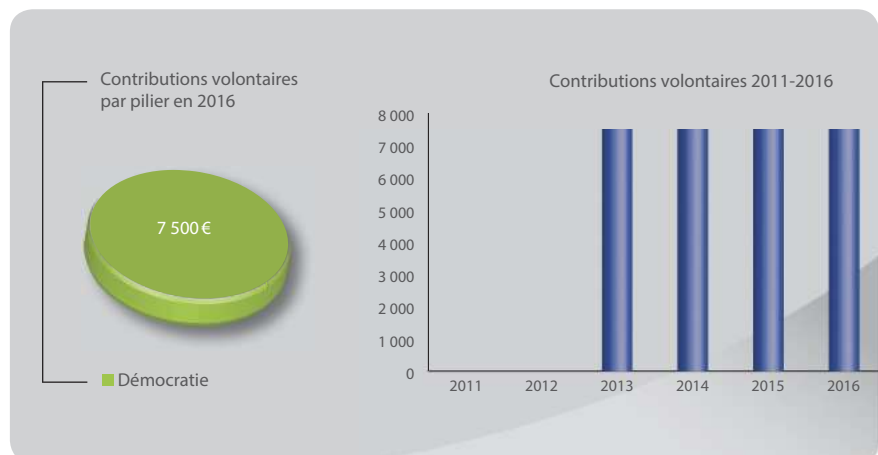
Réseau Aga Khan de développement

Contribution volontaire:
50 000 €
Classement autres:
3/18



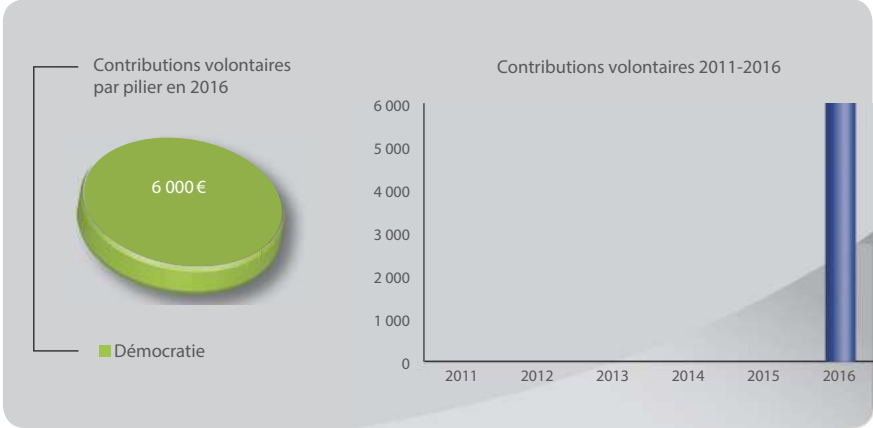
Fondation Charta 77

Contribution volontaire:
7 500 €
Classement autres:
14/18



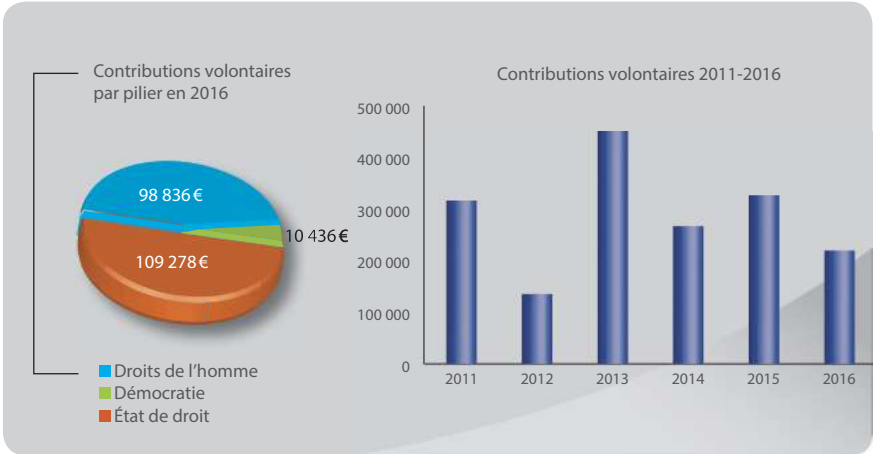
Coopérative Internationale de Recherche et d'Action en matière de Communication (CIRCOM)

Contribution volontaire:
6 000 €
Classement autres:
15/18



Espace économique européen (EEE)*

Contribution volontaire:
218 550 €
Classement autres:
2/18



* Pays donateurs: Islande, Liechtenstein, Norvège

Fondation européenne de la culture

Contribution volontaire:
4 000 €
Classement autres:
16/18



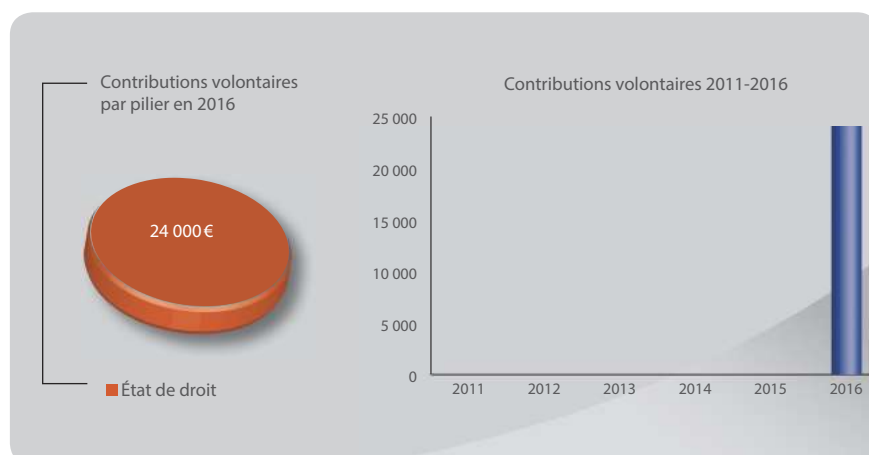
Gibraltar

Contribution volontaire:

24 000 €

Classement autres:

10/18



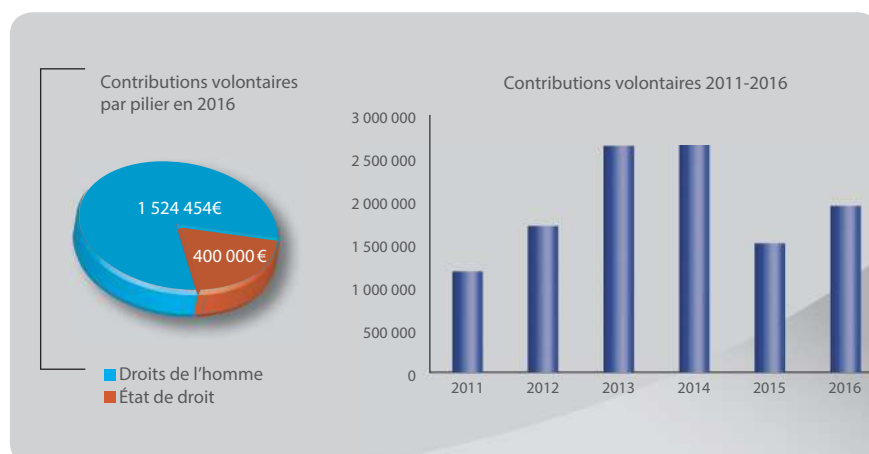
Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme (HRTF)*

Contribution volontaire:

1 924 454 €

Classement autres:

1/18



* Pays donateurs: Allemagne, Finlande, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse

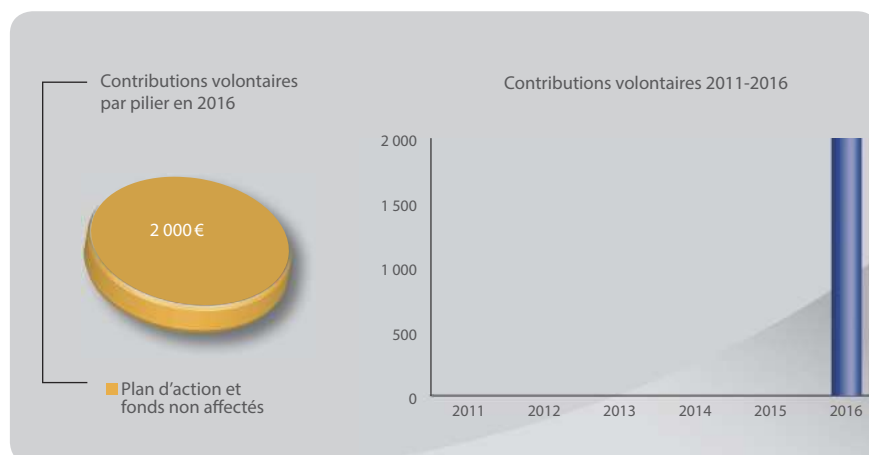
Association Internationale des Anciens du Conseil de l'Europe

Contribution volontaire:

2 000 €

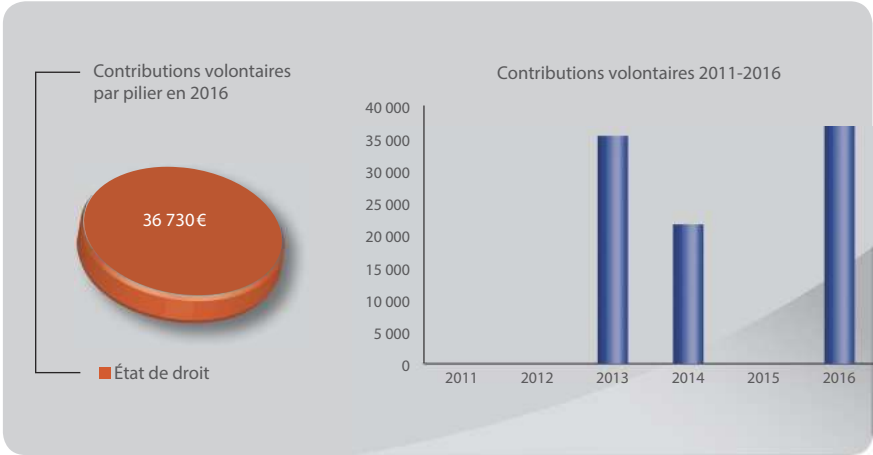
Classement autres:

18/18



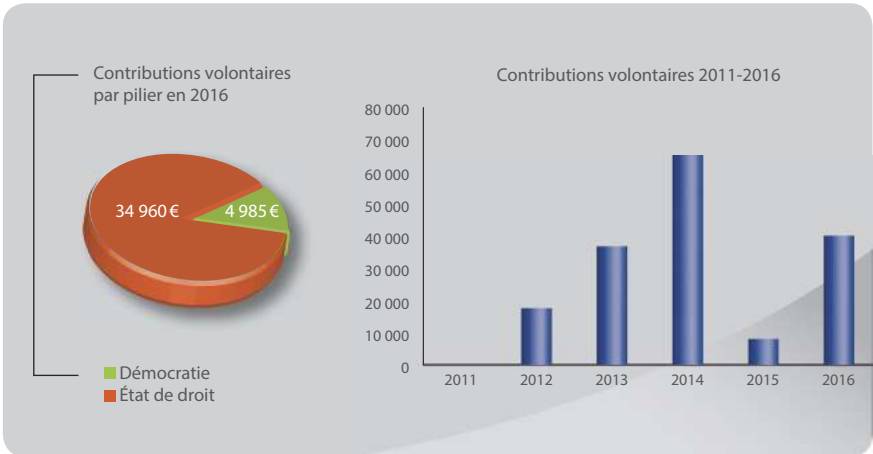
Ile de Man

Contribution volontaire:
36 730 €
Classement autres:
8/18



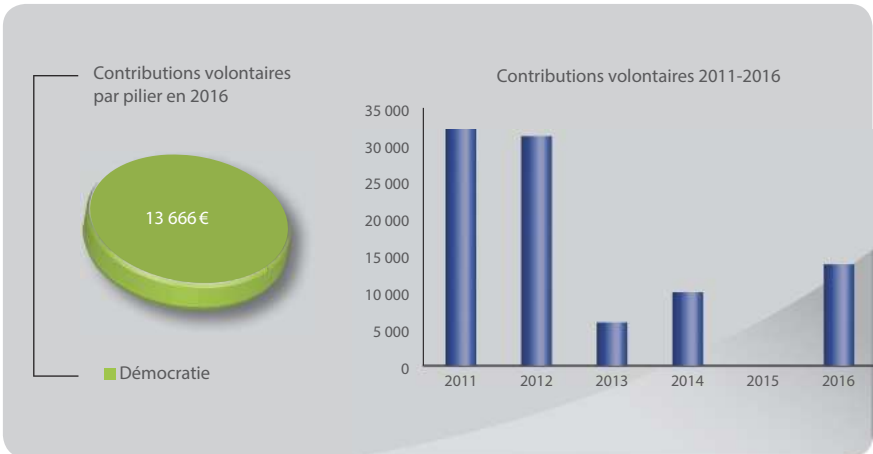
Israël

Contribution volontaire:
39 945 €
Classement autres:
5/18



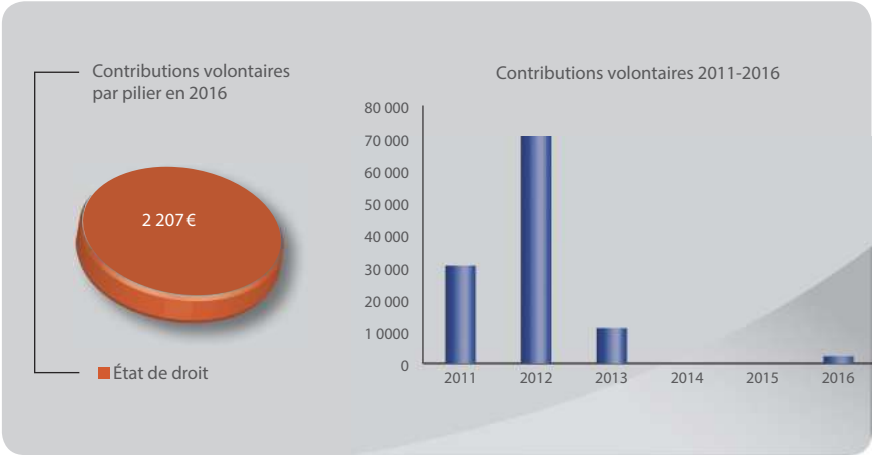
Fondation du Japon

Contribution volontaire:
13 666 €
Classement autres:
11/18



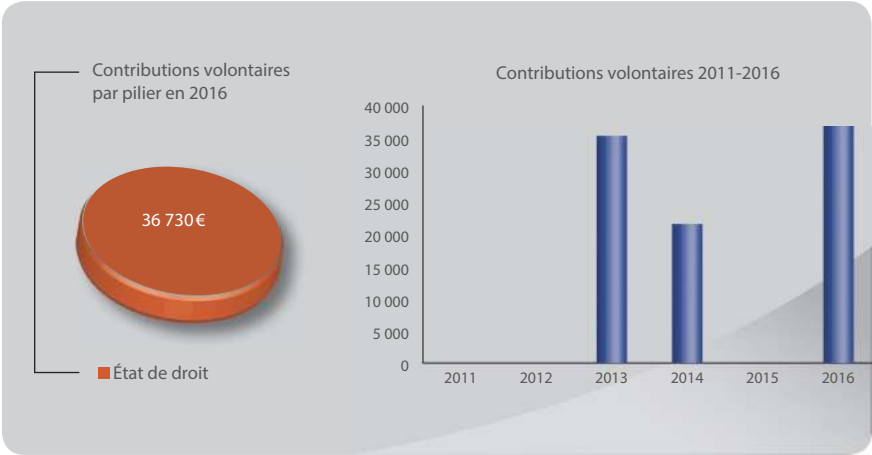
Organisation internationale de la Francophonie

Contribution volontaire:
2 207 €
Classement autres:
17/18



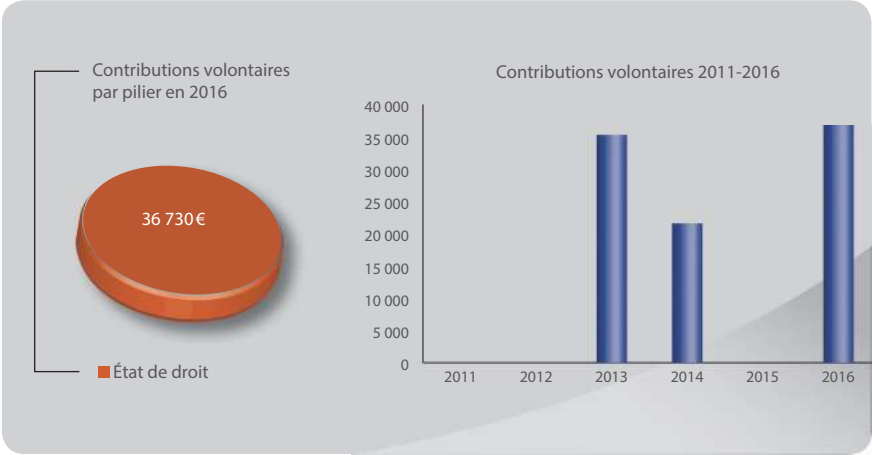
États de Guernesey

Contribution volontaire:
36 730 €
Classement autres:
7/18



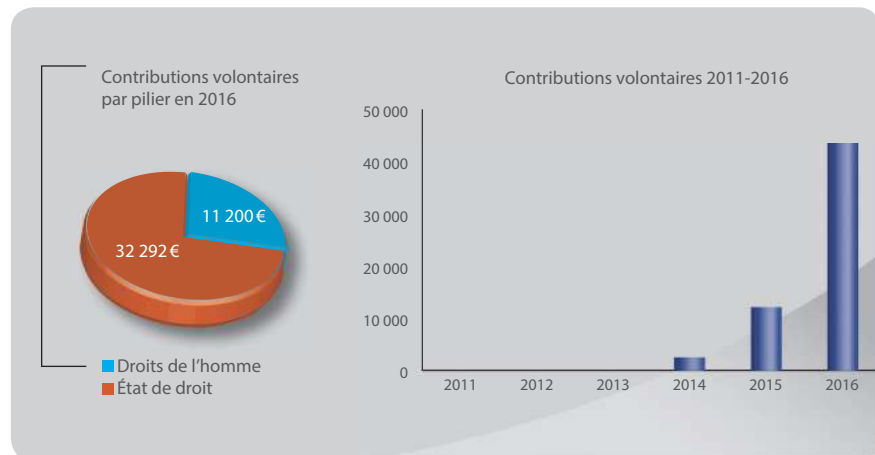
États de Jersey

Contribution volontaire:
36 730 €
Classement autres:
6/18



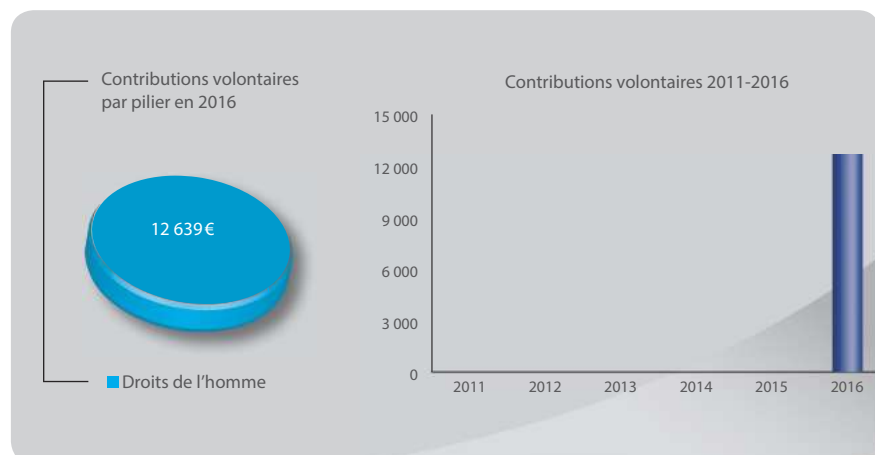
Nations Unies

Contribution volontaire:
43 492 €
Classement autres:
4/18



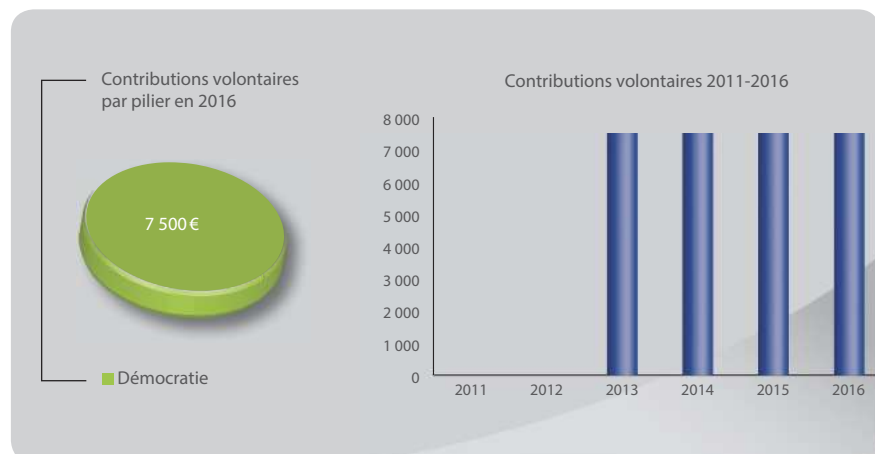
Université de Nottingham

Contribution volontaire:
12 639 €
Classement autres:
12/18



Václav Havel Library

Contribution volontaire:
7 500 €
Classement autres:
13/18



Annexe 2

Tableaux

2.1. Recettes sous formes de contributions volontaires 2007-2016

Rank	Donateurs	2007 (€)	2008 (€)	2009 (€)	2010 (€)	2011 (€)	2012 (€)	2013 (€)	2014 (€)	2015 (€)	2016 (€)	Total (€)
1	Union européenne	13 248 624,19	20 237 864,44	20 056 507,22	20 815 949,96	24 543 762,13	23 437 238,21	20 867 155,45	23 352 971,21	28 051 261,73	43 211 634,34	253 454 712,32
2	Norvège	631 377,71	779 645,91	786 729,85	840 693,84	1 676 536,65	2 563 697,23	4 364 762,00	5 510 488,80	4 702 797,55	5 884 900,74	28 244 284,98
3	Danemark	1 008 802,15	0,00	800 000,00	1 392 428,52	1 340 953,70	537 318,38	3 031 472,23	1 672 846,61	5 043 819,73	1 212 212,88	14 948 854,20
4	Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme ¹	0,00	0,00	1 539 647,00	916 635,00	1 166 637,00	1 693 365,00	2 620 000,00	2 644 075,39	1 491 648,81	1 924 454,44	13 996 462,64
5	Suède	600 552,90	398 157,69	758 894,08	146 097,90	1 509 419,98	2 454 681,95	257 507,04	1 508 388,70	3 026 054,15	2 598 196,21	13 637 857,50
6	Suisse	115 698,49	158 577,80	360 537,82	541 523,05	457 297,87	1 129 770,77	1 108 550,17	1 252 537,70	2 429 251,93	1 229 641,33	9 134 312,61
7	Finlande	617 000,00	490 500,00	666 557,00	589 678,39	747 429,82	726 527,18	593 203,18	563 030,83	801 122,18	334 987,80	6 764 786,38
8	France	500 907,64	456 350,00	611 350,00	384 227,00	634 059,72	718 350,00	730 877,71	471 938,84	689 506,75	668 912,42	6 057 030,87
9	Allemagne	123 020,00	261 000,00	530 106,29	665 172,00	1 170 730,00	285 660,00	810 996,16	476 968,45	685 125,30	449 388,50	5 537 150,70
10	Pays-Bas	582 537,07	659 659,82	454 545,00	170 161,64	221 795,00	685 064,50	277 050,00	107 500,00	354 995,00	237 500,00	3 980 603,23
11	Etas-Unis d'Amérique	38 400,00	342 778,91	190 703,63	132 610,01	70 500,00	1 127 690,72	90 812,81	426 426,89	410 328,28	222 750,00	3 128 151,25
12	Italie	388 498,19	404 006,63	340 529,20	332 749,14	323 523,78	168 078,77	108 404,88	265 037,73	54 869,50	398 639,58	3 106 483,89
13	Canada	329 098,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	914 425,06	0,00	0,00	0,00	2 838 659,86
14	Royaume-Uni	124 622,05	84 339,48	47 661,89	54 520,03	9 950,00	223 498,38	174 635,42	303 363,73	402 137,03	1 041 539,34	2 633 452,83
15	Irlande	373 095,00	581 680,00	6 000,00	50 000,00	225 000,00	80 000,00	150 000,00	87 269,14	166 374,77	165 021,10	2 493 530,01
16	Luxembourg	169 118,45	137 215,62	117 634,70	187 746,50	57 332,41	275 168,02	372 308,33	116 539,09	366 093,74	492 369,12	2 438 718,38
17	Turquie	0,00	128 685,00	17 853,32	555 000,00	50 000,00	50 000,00	100 000,00	325 934,04	808 329,90	215 098,23	2 260 900,49
18	Espace économique européen ²	0,00	0,00	0,00	0,00	315 350,00	135 150,00	449 710,81	265 516,00	325 376,00	218 550,00	1 709 652,81
19	Roumanie	28 432,00	50 000,00	0,00	134 000,00	130 000,00	120 000,00	65 281,58	611 942,31	276 796,68	255 505,43	1 671 958,00
20	Portugal	171 481,68	170 316,76	188 857,76	171 380,00	174 505,40	142 582,00	31 500,00	41 500,00	106 500,00	115 000,00	1 475 056,92
21	Espagne	267 956,00	458 000,00	365 600,00	133 600,00	34 000,00	0,00	56 500,00	0,00	0,00	14 000,00	1 465 656,00
22	Belgique	95 673,08	164 865,50	26 077,81	103 867,40	109 800,21	179 000,00	178 134,38	49 753,15	82 500,00	130 228,42	1 371 522,41
23	Liechtenstein	61 000,00	150 000,00	85 000,00	122 713,99	130 494,35	116 461,04	117 962,92	88 287,72	128 948,07	122 609,60	1 219 586,95
24	Monaco	28 000,00	152 000,00	53 000,00	208 000,00	118 175,69	109 065,06	64 967,62	101 000,00	97 255,19	83 252,46	1 219 716,02
25	Bulgarie	2 000,00	0,00	0,00	5 956,80	5 000,00	3 000,00	184 125,00	266 097,54	466 411,27	48 423,92	991 004,53
26	Pologne	65 000,00	20 000,00	17 500,00	19 000,00	116 200,78	70 065,44	145 000,00	117 481,49	147 209,79	190 501,38	970 458,88
27	Open Society Foundations	110 889,98	135 243,48	37 743,30	254 610,50	196 722,50	65 921,68	15 720,44	0,00	0,00	0,00	816 851,88
28	Japon	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 206,00	45 000,00	345 000,00	45 000,00	41 410,00	791 616,00
29	Autriche	3 500,00	43 000,00	0,00	13 000,00	18 000,00	57 834,83	361 500,00	91 500,00	39 000,00	66 683,98	708 791,20
30	Microsoft Corporation	74 024,72	127 477,76	83 889,24	121 732,77	36 108,90	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	690 643,37
31	Union internationale des chemins de fer	75 000,00	115 000,00	120 000,00	80 000,00	133 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	623 000,00
32	Fédération de Russie	0,00	0,00	0,00	0,00	53 170,80	111 670,20	111 234,14	118 748,86	49 548,13	54 739,23	541 056,36
33	Grèce	41 666,65	216 666,00	29 000,00	0,00	19 983,98	0,00	11 005,70	0,00	0,00	0,00	522 263,17
34	Azerbaïdjan	0,00	230 780,00	0,00	5 980,00	23 355,77	15 775,96	6 656,62	218 880,00	13 374,71	6 192,31	520 995,37
35	République tchèque	10 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	16 000,00	30 000,00	148 193,50	175 555,91	71 100,51	479 849,92
36	Croatie	17 000,00	6 000,00	2 000,00	0,00	19 802,78	1 000,00	12 979,38	183 218,13	177 032,83	23 563,49	442 596,61
37	Hongrie	24 138,87	73 897,73	4 019,73	0,00	5 000,00	6 328,22	125 094,49	14 206,89	44 700,97	40 344,45	421 245,49
38	Estonie	0,00	62 000,00	4 000,00	19 000,00	28 561,07	17 000,00	20 000,00	55 000,00	61 807,89	66 717,48	334 086,44
39	Andorre	27 909,00	31 000,00	32 200,00	31 200,00	24 651,51	24 200,00	53 833,87	22 250,00	35 011,19	23 356,28	324 011,85
40	Fondation A.G. Leventis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	104 616,00	104 616,00	34 872,00	314 104,00

1. Allemagne, Finlande, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse.
2. Islande, Liechtenstein, Norvège.

2.1. Recettes sous formes de contributions volontaires 2007-2016

Rank	Donateurs	2007 (€)	2008 (€)	2009 (€)	2010 (€)	2011 (€)	2012 (€)	2013 (€)	2014 (€)	2015 (€)	2016 (€)	Total (€)
41	Chypre	1 726,52	69 221,18	2 221,00	101 221,00	86 523,19	5 221,00	3 221,00	2 200,00	4 220,00	14 944,08	296 937,63
42	Israël	61 500,00	0,00	61 000,00	0,00	0,00	17 500,00	36 630,00	64 920,00	7 985,00	39 945,00	289 480,00
43	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe	140 068,82	88 758,36	0,00	8 622,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	237 449,58
44	Islande	19 970,00	10 000,00	0,00	3 918,80	0,00	1 891,07	60 468,74	62 048,52	58 603,50	9 250,18	230 450,81
45	Saint-Siège	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	80 393,00	0,00	69 441,00	0,00	0,00	229 834,00
46	République slovaque	2 833,58	51 500,00	6 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	20 953,16	16 870,43	86 968,76	12 798,61	223 804,20
47	Fondation du Japon	0,00	34 123,42	29 162,00	26 699,70	32 000,00	31 000,00	5 841,83	9 934,36	0,00	13 665,75	215 552,06
48	Lettonie	2 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 532,59	67 355,07	11 172,47	184 060,13
49	Slovénie	9 150,00	10 000,00	87 000,00	33 737,43	7 049,13	0,00	0,00	0,00	0,00	19 079,00	176 015,56
50	Banque de développement du Conseil de l'Europe	0,00	0,00	173 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 000,00
51	Nations Unies	11 068,83	63 141,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	12 000,00	43 492,00	164 798,93
52	Supporters of Civil Society in Russia	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 849,12	20 741,71	0,00	0,00	157 590,83
53	Organisation internationale de la Francophonie	0,00	0,00	0,00	27 000,00	30 000,00	70 500,00	10 880,00	0,00	0,00	2 206,97	140 586,97
54	Banque mondiale	0,00	0,00	0,00	14 892,03	114 885,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 777,85
55	Malte	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	43 074,60	38 716,40	22 735,49	115 026,49
56	Union des associations européenne de football	15 000,00	0,00	0,00	20 000,00	48 000,00	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00
57	National Society for the Prevention of Cruelty to Children	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
58	Réseau Aga Khan de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	100 000,00
59	Ile de Man	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	21 400,00	0,00	36 730,00	93 130,00
60	Etats de Guernesey	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	21 400,00	0,00	36 730,00	93 130,00
61	Etats de Jersey	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	21 400,00	0,00	36 730,00	93 130,00
62	DEXIA Crédit Local	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
63	Université de Francfort	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
64	Serbie	0,00	6 295,00	0,00	6 253,96	1 941,21	3 000,00	8 474,54	13 114,31	12 000,00	18 829,54	69 908,56
65	Arménie	0,00	0,00	20 260,05	11 597,61	0,00	6 836,32	30 000,00	0,00	0,00	0,00	68 693,98
66	Zennström Philanthropies	0,00	0,00	47 892,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 892,00
67	Fondation "La Caixa"	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	29 278,40	0,00	0,00	44 278,40
68	Lithuania	10 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	10 000,00	20 000,00	41 920,00
69	McAfee Endowment Fund	0,00	0,00	40 358,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 358,09
70	Central European Initiative	0,00	0,00	0,00	10 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
71	Jugend für Europa	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
72	Moscow State Linguistic University	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
73	Fondation européenne de la culture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00	4 000,00	40 000,00
74	Service internationale pour la jeunesse de la République Fédérale d'Allemagne (IJAB)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	39 000,00
75	Saint-Marin	30 000,00	0,00	0,00	0,00	998,50	0,00	0,00	0,00	1 300,37	0,00	33 298,87
76	Fondation Charta 77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	30 000,00

2.1. Recettes sous formes de contributions volontaires 2007-2016

Rank	Donateurs	2007 (€)	2008 (€)	2009 (€)	2010 (€)	2011 (€)	2012 (€)	2013 (€)	2014 (€)	2015 (€)	2016 (€)	Total (€)
77	Vaclav Havel Library	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	30 000,00
78	Cassa di Risparmio di Firenze	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
79	Gibraltar	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00
80	Conseil nordique des ministres	0,00	0,00	0,00	12 703,76	0,00	0,00	6 979,62	0,00	0,00	0,00	22 689,71
81	Fondation Calouste Gulbenkian	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
82	Visa Europe	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
83	Université de Graz	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	2 884,17	0,00	0,00	14 884,17
84	Université de Vienne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 582,40	2 895,60	0,00	0,00	0,00	14 478,00
85	Université de Nottingham	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 639,32	12 639,32
86	Institut des études méditerranéennes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 490,00
87	Allianz Kulturstiftung	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
88	Chambre de Commerce et d'industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
89	Maroc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
90	Comité international des étudiants (ISC) St Gallen	0,00	0,00	0,00	9 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800,00
91	National Centre for Languages	0,00	5 558,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 660,00
92	Euromesco	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
93	Coopérative internationale de recherche et d'action en matière de communication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
94	Institut d'études stratégiques de Lisbonne	0,00	5 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00
95	Fondation antidoping suisse	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
96	UPM-Kymmene Oyj	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
97	Bosnie-Herzégovine	1 000,00	0,00	0,00	0,00	3 390,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 390,59
98	Géorgie	0,00	0,00	3 000,00	0,00	690,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 690,59
99	Monténégro	0,00	0,00	0,00	0,00	3 262,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 262,97
100	République de Moldova	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	724,08	3 224,08
101	Donateurs privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 056,54	0,00	0,00	0,00	3 056,54
102	Institut de recherche international Servier	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
103	Association européenne de la "Via Francigena"	0,00	0,00	0,00	2 748,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 748,00
104	Institut allemand pour la recherche internationale sur l'éducation	0,00	0,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
105	Association Internationale des Anciens du Conseil de l'Europe	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
106	Association japonaise des professeurs universitaires d'anglais (JACET)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
107	Parc national Donau-Auen	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
108	Fonds pour l'éducation des Roms	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
109	Save the Children Norway	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
110	Fondation Anna Lindh	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
111	Albanie	0,00	0,00	0,00	662,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	662,97
112	Goldsmiths College	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
TOTAL		20 313 762,38	27 994 005,51	28 857 637,98	29 583 592,10	36 396 153,80	37 743 293,33	39 262 617,54	42 519 248,83	52 260 510,08	61 255 969,46	398 783 858,20

2.2. Recettes sous forme de contributions volontaires en 2016

Donateur	Total (€)	Donateur	Total (€)
Union européenne	43 211 634,34	Israël	39 945,00
Norvège	5 884 900,74	Ile de Man	36 730,00
Suède	2 598 196,21	Etats de Guernesey	36 730,00
Fonds fiduciaire pour les Droits de l'homme ¹	1 924 454,44	Etats de Jersey	36 730,00
Suisse	1 229 641,33	Fondation A.G. Leventis	34 872,00
Royaume-Uni	1 041 539,34	Gibraltar	24 000,00
France	668 912,42	Croatie	23 563,49
Luxembourg	492 369,12	Andorre	23 356,28
Allemagne	449 388,50	Malte	22 735,49
Italie	398 639,58	Lituanie	20 000,00
Finlande	334 987,80	Slovénie	19 079,00
Roumanie	255 505,43	Serbie	18 829,54
Pays-Bas	237 500,00	Chypre	14 944,08
Etas-Unis d'Amérique	222 750,00	Espagne	14 000,00
Espace économique européen ²	218 550,00	Fondation du Japon	13 665,75
Turquie	215 098,23	République slovaque	12 798,61
Pologne	190 501,38	Université de Nottingham	12 639,32
Irlande	165 021,10	Lettonie	11 172,47
Belgique	130 228,42	Islande	9 250,18
Liechtenstein	122 609,60	Fondation Charta 77	7 500,00
Danemark	121 212,88	Vaclav Havel Library	7 500,00
Portugal	115 000,00	Azerbaïdjan	6 192,31
Monaco	83 252,46	Coopérative internationale de recherche et d'action en matière de communication	6 000,00
République tchèque	71 100,51	Fondation européenne de la culture	4 000,00
Estonie	66 717,48	Organisation internationale de la Francophonie	2 206,97
Autriche	66 683,98	Association Internationale des Anciens du Conseil de l'Europe	2 000,00
Fédération de Russie	54 739,23	République de Moldova	724,08
Réseau Aga Khan de développement	50 000,00		
Bulgarie	48 423,92		
Nations Unies	43 492,00		
Japon	41 410,00		
Hongrie	40 344,45		
		GRAND TOTAL	61 255 969,46 €

1. Allemagne, Finlande, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse.

2. Islande, Liechtenstein, Norvège.

2.3. Recettes sous forme de contributions volontaires en 2016 par pilier

Donateur	Démocratie (€)	Droits de l'homme (€)	État de droit (€)	Plan d'action et fonds non affectés (€)	Total (€)
Union européenne	8 094 777,23	13 904 046,40	21 212 810,71		43 211 634,34
Norvège	85 728,62	920 115,06	442 910,21	4 436 146,85	5 884 900,74
Suède	11 250,00	246 585,30	529 671,19	1 810 689,72	2 598 196,21
Fonds fiduciaire pour les Droits de l'homme ¹		1 524 454,44	400 000,00		1 924 454,44
Suisse	450 210,56	179 430,77		600 000,00	1 229 641,33
Royaume-Uni	169 025,87	278 340,11	581 904,17	12 269,19	1 041 539,34
France	368 912,42	290 000,00	10 000,00		668 912,42
Luxembourg	5 000,00	315 036,60	120 000,00	52 332,52	492 369,12
Allemagne	39 906,50	214 692,00	100 000,00	94 790,00	449 388,50
Italie	28 639,58	280 000,00	90 000,00		398 639,58
Finlande	97 000,00	237 987,80			334 987,80
Roumanie	5 000,00	34 850,00	215 655,43		255 505,43
Pays-Bas	40 000,00	87 500,00	20 000,00	90 000,00	237 500,00
Etas-Unis d'Amérique			222 750,00		222 750,00
Espace économique européen ²	10 435,90	98 835,92	109 278,18		218 550,00
Turquie	40 000,00	175 098,23			215 098,23
Pologne	49 100,00	73 200,69		68 200,69	190 501,38
Irlande		151 621,10	13 400,00		165 021,10
Belgique	29 000,00	16 776,92	84 451,50		130 228,42
Liechtenstein	23 062,59		43 213,28	56 333,73	122 609,60
Danemark		18 290,00	49 054,38	53 868,50	121 212,88
Portugal	110 000,00	5 000,00			115 000,00
Monaco		46 568,61	36 683,85		83 252,46
République tchèque	38 000,00			33 100,51	71 100,51
Estonie	5 000,00	20 000,00	15 000,00	26 717,48	66 717,48
Autriche	39 580,00	27 103,98			66 683,98
Fédération de Russie			54 739,23		54 739,23
Réseau Aga Khan de développement	50 000,00				50 000,00
Bulgarie	3 333,33	3 333,33	37 431,76	4 325,50	48 423,92
Nations Unies		11 200,00	32 292,00		43 492,00
Japon			41 410,00		41 410,00
Hongrie				40 344,45	40 344,45

1. Allemagne, Finlande, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse.

2. Islande, Liechtenstein, Norvège.

2.3. Recettes sous forme de contributions volontaires en 2016 par pilier

Donateur	Démocratie (€)	Droits de l'homme (€)	État de droit (€)	Plan d'action et fonds non affectés (€)	Total (€)
Israël	4 985,00		34 960,00		39 945,00
Ile de Man			36 730,00		36 730,00
Etats de Guernesey			36 730,00		36 730,00
Etats de Jersey			36 730,00		36 730,00
Fondation A.G. Leventis	34 872,00				34 872,00
Gibraltar			24 000,00		24 000,00
Croatie	5 840,00	13 034,00		4 689,49	23 563,49
Andorre	5 856,28	17 500,00			23 356,28
Malte	22 735,49				22 735,49
Lituanie				20 000,00	20 000,00
Slovénie		19 079,00			19 079,00
Serbie	2 000,00	16 829,54			18 829,54
Chypre	3 220,00	8 000,00	2 000,00	1 724,08	14 944,08
Espagne	14 000,00				14 000,00
Fondation du Japon	13 665,75				13 665,75
République slovaque	6 000,00			6 798,61	12 798,61
Université de Nottingham		12 639,32			12 639,32
Lettonie				11 172,47	11 172,47
Islande	7 526,10			1 724,08	9 250,18
Fondation Charta 77	7 500,00				7 500,00
Vaclav Havel Library	7 500,00				7 500,00
Azerbaïdjan	6 192,31				6 192,31
Coopérative internationale de recherche et d'action en matière de communication	6 000,00				6 000,00
Fondation européenne de la culture	4 000,00				4 000,00
Organisation internationale de la Francophonie			2 206,97		2 206,97
Association Internationale des Anciens du Conseil de l'Europe				2 000,00	2 000,00
République de Moldova				724,08	724,08
TOTAL	9 944 855,53 €	19 247 149,12 €	24 636 012,86 €	7 427 951,95 €	61 255 969,46 €

2.4. Recettes sous forme de contributions volontaires en 2016 par bénéficiaire

Pays bénéficiaires	€	%
Multilatéral	19 275 834,08	31,47%
Ukraine	7 148 907,17	11,67%
Turquie	5 081 887,01	8,30%
Géorgie	4 227 403,33	6,90%
Azerbaïdjan	2 601 670,16	4,25%
Serbie	2 491 410,67	4,07%
Kosovo*	2 141 249,00	3,50%
Arménie	2 097 897,04	3,42%
République de Moldova	2 075 270,15	3,39%
Albanie	1 910 661,10	3,12%
Maroc	1 681 666,23	2,75%
Tunisie	1 600 421,12	2,61%
"L'ex-République yougoslave de Macédoine"	1 468 675,21	2,40%
Bosnie-Herzégovine	1 385 532,55	2,26%
Fédération de Russie	1 341 006,94	2,19%
Monténégro	1 261 137,61	2,06%
Bélarus	854 038,48	1,39%
Kazakhstan	603 276,00	0,98%
Jordanie	585 926,17	0,96%
Bulgarie	434 098,42	0,71%
République Kirghize	314 933,91	0,51%
Grèce	253 690,00	0,41%
Roumanie	249 005,43	0,41%
Croatie	170 371,68	0,28%
GRAND TOTAL	61 255 969,46 €	100%

Les contributions extrabudgétaires représentent pour le Conseil de l'Europe une ressource essentielle et la principale source de financement de ses activités de coopération et d'assistance technique. L'augmentation constante des ressources extrabudgétaires au cours des dernières années a permis à l'Organisation de renforcer son action au sein des États membres et au-delà.

En 2016, nos donateurs ont apporté une contribution record de 61,3 millions d'euros aux actions du Conseil de l'Europe. Cette brochure présente un aperçu des recettes 2016 ainsi que le profil des différents donateurs. Une analyse des fonds et de leur utilisation montre les résultats concrets que l'Organisation a obtenus grâce aux partenariats avec nos donateurs.

Contactez le secrétariat du Conseil de l'Europe :
Division de la mobilisation des ressources et des relations
avec les donateurs
Bureau de la Direction générale des programmes
Avenue de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex
RMDR@coe.int

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont les 28 membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.